



**HAL**  
open science

**La circulation monétaire sur les sites de hauteur  
tardo-romains et alto-médiévaux du massif jurassien  
(vers 400-900 après J.-C.)**

David Billoin, Jean-Marc Doyen, Philippe Gandel

► **To cite this version:**

David Billoin, Jean-Marc Doyen, Philippe Gandel. La circulation monétaire sur les sites de hauteur tardo-romains et alto-médiévaux du massif jurassien (vers 400-900 après J.-C.). *The Journal of Archaeological Numismatics*, 2016, 5/6, pp.229-269. hal-04458354

**HAL Id: hal-04458354**

**<https://hal.science/hal-04458354>**

Submitted on 14 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA CIRCULATION MONÉTAIRE SUR LES SITES DE HAUTEUR TARDO-ROMAINS ET ALTO-MÉDIÉVAUX DU MASSIF JURASSIEN (VERS 400-900 APR. J.-C.)

David BILLOIN\* & Jean-Marc DOYEN\*\*, avec la collaboration de Philippe GANDEL\*\*\*

**Résumé** – Une approche socio-économique des habitats perchés de l'Antiquité tardive et du début du Moyen Âge du Jura met en évidence des spécificités dans le matériel archéologique, témoignant du statut particulier des établissements de hauteur et de leurs occupants. La monnaie vient confirmer cette impression et permet parfois d'identifier la présence d'une élite ou d'activités liées au prélèvement des taxes (balances et poids monétaires).

Trois phases peuvent être distinguées dans la circulation monétaire régionale : de 400 à 600, la différence avec le IV<sup>e</sup> s. se marque peu, si ce n'est par l'apparition d'assez nombreuses petites monnaies d'argent, et même par une circulation de divisionnaires d'or. On observe une tendance au fractionnement des anciennes monnaies et la

multiplication des substituts (flans en plomb). De 600 à 650, nous ne relevons plus aucune monnaie neuve, même si le mobilier prouve une occupation assez systématique des habitats perchés, qui livrent des objets témoignant d'un statut social élevé. Nous supposons qu'une partie de la circulation quotidienne est encore couverte par les monnaies romaines et leurs substituts, mais de manière plus réduite. Une rupture intervient vers 650/700. Les monnaies d'argent (deniers mérovingiens, sceattas anglo-saxons) redeviennent fréquentes avant d'être remplacées, au IX<sup>e</sup> s., par les deniers carolingiens. Après 700, le numéraire antique a perdu son impact quantitatif, sans pour autant avoir totalement disparu puisque rares sont les sites d'époque carolingienne qui ne livrent pas de monnaies impériales.

Mots clés : Antiquité tardive – habitats perchés – circulation monétaire – statut social – élites

**Abstract**<sup>[1]</sup> – A socio-economic approach to the study of hilltop settlements in the French Jura, in late antiquity and the early middle ages, highlights some specific points of interest in relation to the assemblage of archaeological finds, especially with regard to the status of these hilltop settlements and that of their occupants. Monetary finds help to confirm the overall impression and may also help to identify an elite class within the population or at least the presence of a taxation system (scales and weights). Three phases of monetary circulation have been identified. From 400 to 600 CE the differences between this period and the 4<sup>th</sup> c. are few, even though there are many small silver denominations in circulation and a few gold fractions. There is also a tendency to fractionalize the previous Roman coins and we see a proliferation of substitutes

(the use of lead blanks). From 600 to 650 CE we no longer see any new types of currency, though the immobilized goods in these communities indicate continuous occupation of these elevated settlements, which continue to produce various high status items. We therefore assume that at least a portion of the daily circulation continues to be maintained by Roman coinage and its substitutes, but at a declining rate. A significant break occurs around 650/700 CE. Small silver denominations (Merovingian deniers, Anglo-Saxon sceattas) become frequent again before eventually being replaced in the 9<sup>th</sup> c. by the Carolingian denier. After 700 CE coinages from antiquity seem to have lost their quantitative impact but they did not disappear completely, as Carolingian sites with no imperial coins are rare.

Keywords: late antiquity – hilltop settlements – monetary circulation – social status – elites

\* Archéologue à l'Inrap – UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes ; contact : [david.billoin@inrap.fr](mailto:david.billoin@inrap.fr)

\*\* Centre de Recherches HALMA – UMR 8164 (CNRS, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3) ; CReA-Patrimoine (Université libre de Bruxelles) ; contact : [jean-marc.doyen@ulb.ac.be](mailto:jean-marc.doyen@ulb.ac.be)

\*\*\* Fortis – Chercheur associé à l'UMR 6298 ArTéHiS Dijon ; contact : [philippegandel@yahoo.fr](mailto:philippegandel@yahoo.fr)

[1] Nos remerciements à Charles Euston pour sa traduction du résumé.

## STRUCTURE DE L'ÉTUDE

### 1. PRÉSENTATION DES SITES

- 1.1 La Châtelaine (Jura), *Vieux Château*
- 1.2 Menétru-le-Vignoble (Jura), *Gaillardon, castrum* de Galardin
- 1.3 Écrille (Jura), *La Motte*
- 1.4 Sainte-Anne (Doubs), *Château*
- 1.5 Poligny (Jura), *Les Marnes*
- 1.6 Matafelon-Granges (Ain), *Château de Thoire*
- 1.7 Montricher (canton de Vaud, Suisse), *Châtel d'Arrufens*
- 1.8 Salins (Jura), *Château-sur-Salins*
- 1.9 Mouthier-Haute-Pierre (Doubs), *château Varbey*

### 2. SYNTHÈSE

- 2.1 Les imitations d'æs 4 théodosiens
- 2.2 Le rognage et le fractionnement du numéraire
- 2.3 La récupération de monnaies du Haut-Empire
- 2.4 Pseudo-monnaies et objets monétiformes à pouvoir libératoire

### 3. CONCLUSIONS

À L'INSTAR D'AUTRES RÉGIONS, les établissements perchés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge sont sortis de l'oubli dans lequel les avait plongés une historiographie événementielle et péjorative grâce à la reprise de ce dossier dans le cadre d'un programme collectif de recherche en Franche-Comté<sup>[2]</sup>, élargi à l'arc jurassien dans un travail de thèse<sup>[3]</sup>. Pourtant signalées depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s. par des remparts maçonnés et parfois de nombreuses monnaies romaines, ces occupations ont très rapidement été considérées comme des refuges ponctuels où se serait abritée une population apeurée par des invasions, ou comme des camps et vigies romaines, selon des traditions en vogue lors des recherches pionnières du XIX<sup>e</sup> s. De fait, de nombreux toponymes figurant sur les cartes se rapportent à des « camps romains », « de César » ou encore de « Sarrasins » mentionnés dans la littérature ancienne.

Si certains de ces sites de hauteur restent encore muets à cause d'aménagements peu lisibles et une absence de matériel archéologique datant, d'autres, au contraire, se caractérisent par des équipements d'ampleur et un abondant mobilier, notamment numismatique. Réoccupant souvent des *oppida* protohistoriques, ces habitats perchés offrent une variété d'occupations et d'implantations topographiques, sur des superficies oscillant de quelques ares à plus de vingt hectares. À l'évidence, ils abritent des fonctions diverses, mais partagent une situation stratégique sur des voies de circulation, dimension ayant perduré et favorisé le développement d'occupations castrales.

Les travaux en cours, prospections et sondages programmés, permettent de discerner deux grandes générations de sites : les premiers émergent à l'extrême fin du IV<sup>e</sup>-début du V<sup>e</sup> s., les seconds prennent place à la fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s. Ces établissements connaissent des destins divers : abandon précoce, « déperchement » progressif ou occupation sur le temps long, en lien ou non avec des châteaux et des bourgs castraux. Aucun n'est attesté à l'époque romaine, période qui semble réserver les hauteurs à des occupations culturelles (édifices spécifiques ou rares agglomérations-sanctuaires). Dès lors, ces établissements constituent de bons candidats pour étudier la circulation monétaire tardive, tant pour mesurer l'utilisation sur la durée du monnayage romain pendant le haut Moyen Âge que pour tenter de mettre en évidence sa disparition progressive.

Contrairement aux sites de hauteur tardifs, les habitats de plaine contemporains des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. sont encore peu nombreux dans cet espace géographique et prolongent des occupations du Haut-Empire romain sur un même lieu ou avec de faibles déplacements ne facilitant souvent pas la mise en évidence du monnayage utilisé plus tardivement. Le domaine funéraire, de son côté, surtout attesté à partir de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., s'illustre par un recyclage des artefacts de la vie quotidienne des périodes précédentes (Néolithique, âges des métaux, époque romaine). Les monnaies constituent un élément quantitativement important au sein de ces récupérations, souvent détournées au profit d'une fonction ornementale et intégrées à des éléments de parures. La fonction spécifique initiale n'a donc plus cours, même si ces monnaies sont issues d'une circulation dont l'ampleur nous échappe largement. Sorties de leur rôle économique, elles sont conservées à des fins esthétiques, symboliques ou encore prophylactiques à l'exemple de dépôts placés le plus souvent dans la bouche ou la main des défunts.

<sup>[2]</sup> Les auteurs remercient pour leur aide Vincent Borrel, Alain Dierkens, Hervé Grut, Christian Lauwers, Jean-Pierre Mazimann, Valbert Pique et Claudine Tison. *Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, PCR sous la direction de D. Billoin et Ph. Gandel.

<sup>[3]</sup> D. Billoin, « *L'habitat perché et l'occupation entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge dans le massif du Jura* », thèse en cours à l'Université Paul-Valéry, Montpellier III, sous la direction de Cl. Raynaud.

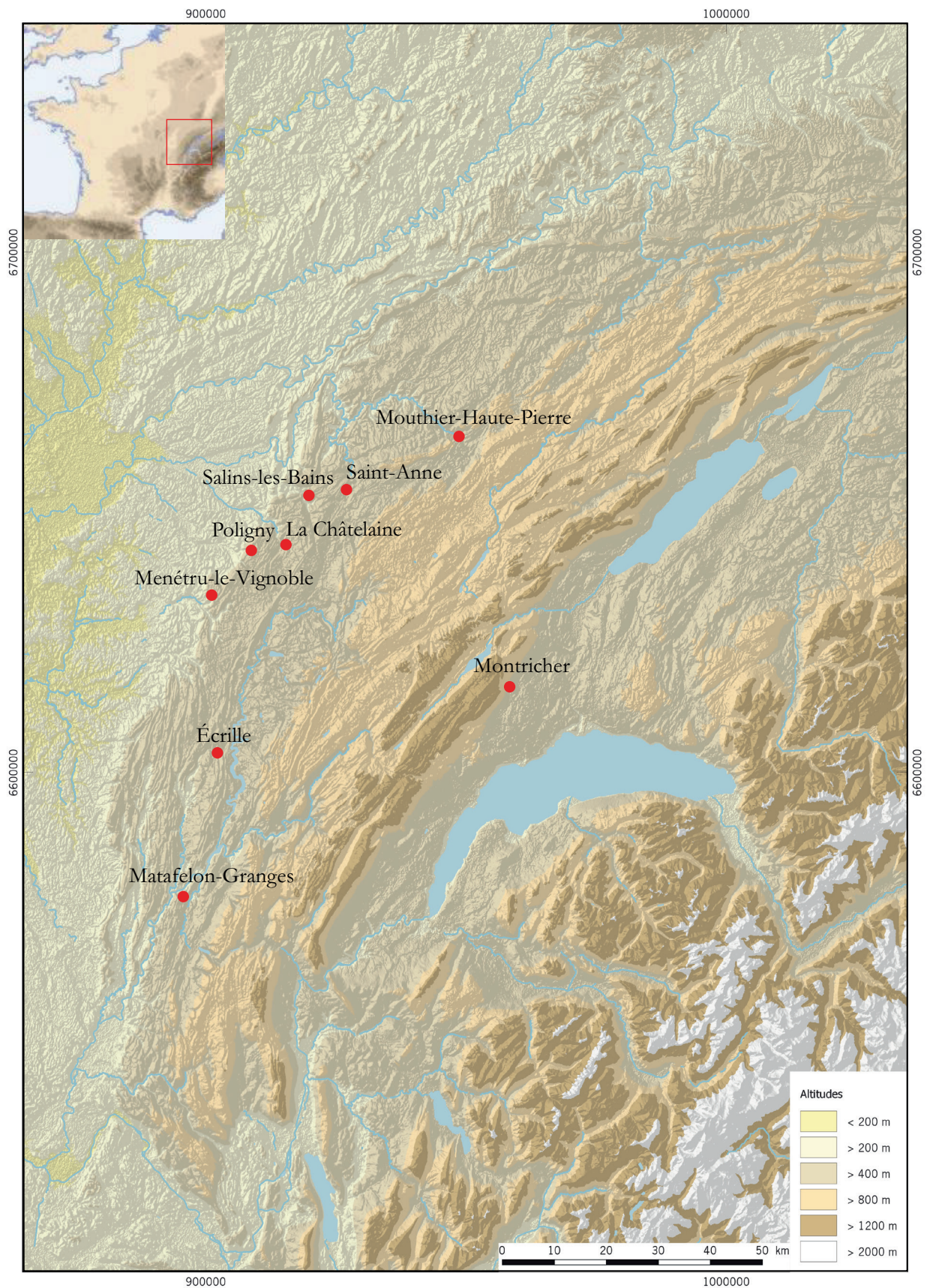


Fig. 1 – Localisation des établissements de hauteur retenus dans le cadre de l'étude dans le massif jurassien (D.A.O. Billoin)

Ces créations *ex nihilo* d'habitats perchés, du moins sans permanence d'occupation avec l'Antiquité, offrent donc l'occasion d'aborder ce phénomène de circulation du monnayage romain républicain et impérial sur la longue durée, selon les diverses trajectoires de ces sites de hauteur.

## 1. PRÉSENTATION DES SITES

Une trentaine d'habitats perchés a été identifiée dans le massif jurassien et autant livrent des indices d'occupations pour ces périodes, qui nécessitent cependant des vérifications avant de voir leur statut validé (carte fig. 1). Un choix sélectif d'établissements de hauteur a donc été opéré en fonction de l'état des connaissances acquises afin d'alimenter cette approche. La présentation des occupations les mieux documentées a été privilégiée, en retenant celles qui offrent suffisamment de matériel archéologique assurant la chronologie, notamment un nombre de monnaies significatif.

### 1.1. LA CHÂTELAINE (JURA), VIEUX CHÂTEAU

Surplombant de plus de 250 m le fond de la reculée<sup>[4]</sup> des *Planches*, le *Vieux Château* occupe une position éminemment stratégique, sur un éperon de plan semi-circulaire constitué d'une corniche bordée de falaises, isolé du plateau du *Revermont* par une dépression de faille naturelle. Une voie antique gravit les pentes directement sous les roches de La Châtelaine pour franchir ce plateau<sup>[5]</sup>. Elle est bordée par une nécropole mérovingienne ayant livré une inscription lapidaire mentionnant le diacre *Auxilius*, témoignant d'un édifice religieux implanté directement au pied de cet établissement. Un site castral, centre d'une vaste seigneurie, est mentionné à la toute fin du XI<sup>e</sup> s. dans les textes, sous le terme de *Castellana*. Il voit son occupation péricliter progressivement jusqu'en 1698, date de la destruction de l'église le desservant.

Les vestiges du bourg fortifié masquent les occupations antérieures. Un tronçon de maçonnerie de 1,38 m d'épaisseur, englobé dans la construction de la tour-porche de la courtine médiévale, pourrait appartenir à une enceinte plus ancienne. Le matériel céramique et en pierre ollaire, des tuiles antiques et quelques accessoires vestimentaires ont été recueillis sur cet éperon, ainsi que sur les pieds de falaises. L'ensemble permet de situer l'occupation du tout début du V<sup>e</sup> jusqu'au VII<sup>e</sup> s.<sup>[6]</sup>

Le site a livré 53 monnaies antiques et 6 médiévales et modernes, la plus récente datant de 1552. Le découpage chronologique des séries postérieures à 260 reprises dans le tableau 1 est celui, classique, établi il y a un demi-siècle par A. Ravetz<sup>[7]</sup>.

Le monnayage antérieur à 260 présente un état d'usure maximal, exception faite d'un antoninien de billon de Volusien (251-253) remarquablement frais (fig. 2, n° 3). Le numéraire tardif est dominé par les imitations radiées, souvent de petit module : la répartition métrologique (Doyen 1980) montre une dominante des classes 3 (6 ex.) et 3/4 (1 ex.), devant

<sup>[4]</sup> Forme géomorphologique désignant une échancrure dans un plateau calcaire constituant un type de vallée caractéristique.

<sup>[5]</sup> Billoin 2015.

<sup>[6]</sup> Billoin & Gandel 2014b.

<sup>[7]</sup> Ravetz 1964. On trouvera au tableau 5 ci-dessous les dates correspondant aux 10 périodes de Ravetz, ainsi que celles d'une onzième période ajoutée plus récemment (Gricourt, Naumann & Schaub 2009, p. 536-537).

Périodes	Dénominations	Nb	
Julio-Claudiens	½ as	1	
Hadrien	as	1	
Antonin	sesterce	1	
Antonins ou Sévères	<i>dupondius</i>	1	
Maximin I	sesterce	1	
Gordien III	faux anton.	1	
Volusien	Bi anton.	1	
260-275	Bi/Æ	10	
275-294		16	
294-318		0	
318-330		0	
330-341		4	
341-348		2	
348-364		2	
364-378		1	
378-388		3	
388-402		6	
Ind. IV <sup>e</sup> s.		æ	2
<b>TOTAL</b>			<b>53</b>

Tableau 1 – Répartition des monnaies antiques du Vieux Château à La Châtelaine



Fig. 2 – Choix de monnaies de La Châtelaine. 1 : Julio-claudiens, as coupé en deux (inv. 2013/4). 2 : Maximin I<sup>er</sup>, Rome, 236-237, sesterce, RIC IV/2, 81 (inv. sans n<sup>o</sup>). 3 : Volusien, Rome, 251-253, Bi antoninien, RIC IV/III, 180 (inv. 2013/6). 4 : imitation d'un æs 2 Reparatio Reipub, 381-386, coupé en quatre (inv. 2013/35). 5 : Théodose I<sup>er</sup>, Aquilée, 388-393, æs 4, RIC IX, 58(b) (inv. 2013/36)

quatre exemplaires de la classe 1, la plus lourde et apparemment la plus ancienne<sup>[8]</sup>. Les périodes 378-388 et 388-402 sont bien représentées. Les monnaies qui en font partie montrent toutefois une longue période de circulation, de l'ordre du demi-siècle si l'on se fonde sur leur degré d'usure. Les quelques *nummi* constantiniens, officiels ou non, qui y sont joints, sont des exemplaires de petit module, extrêmement usés, dont la masse se rapproche très fortement de celle des æs 4 d'époque théodosienne. Toutefois, deux pièces plus importantes sont du

<sup>[8]</sup> Même si des exemplaires lourds sont occasionnellement frappés (au même moment ?) avec des coins utilisés pour des imitations de la classe 3.

module de l'*æs 2* (3,50 et 4,15 g) et ont pu circuler en tant que *maiorinæ*. Un troisième *æs 2* (fig. 2, n° 4), imité celui-ci, a été fractionné en quatre pour correspondre au petit bronze taillé au 1/252<sup>e</sup> de livre, caractéristique de l'époque théodosienne.

À ce numéraire typique du V<sup>e</sup> s., voire du début du siècle suivant, viennent s'ajouter quelques bronzes du Haut-Empire. Si un demi-as d'époque julio-claudienne peut éventuellement passer pour un *æs 2* (4,04 g), deux sesterces, un *dupondius* et un as appartiennent à des valeurs pondérales plus importantes et ont sans doute circulé au titre de multiples de *nummi*<sup>[9]</sup>.

Un seul antoninien à bas titre (env. 35 %) a été découvert. Son contenu en argent fin était de 1,01 g environ ; il est donc possible qu'il ait circulé tardivement avec la valeur d'une silique. Aucune monnaie postérieure à ca 404 n'a été jusqu'ici récoltée.

## 1.2. MENÉTRU-LE-VIGNOBLE (JURA), GAILLARDON, CASTRUM DE GALARDIN

L'établissement fortifié de *Gaillardon* est implanté à l'entrée nord de l'important système de reculée de la rivière de la Seille, et s'inscrit à la charnière de deux entités géomorphologiques à fort contraste que sont le premier plateau jurassien à l'est, et le *Bas-Pays*, à l'ouest, dans un environnement marqué par des émergences d'eau salée observables dans un rayon de 6 km.

Traversée de voies antiques, la plaine de la Seille est émaillée par de nombreuses nécropoles du haut Moyen Âge, dont une sur le mont *Gaillardon*, et par l'implantation des abbayes de Château-Chalon et de Baume-les-Messieurs, attestées à partir des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. Un *monistrolium* est évoqué dans une donation faite par Frédéric Barberousse en 1165. Une fortification carolingienne est également probable puisque le terme *Carnonis castrum* (Château-Chalon) est employé en 869 dans une donation de Lothaire II à l'archevêque de Besançon Arduic, alors que le *castrum* de Galardin est mentionné en 1181 dans une bulle du pape Lucius III.

Les vestiges de l'établissement fortifié prennent place au sommet d'une colline culminant à 365 m, délimitée par des versants abrupts et des falaises, hormis au nord, conférant au site des défenses naturelles ainsi qu'un large point de vue ouvert sur la plaine jurassienne et l'entrée de la reculée. Le système défensif, constitué d'un rempart maçonné long de 450 m s'articulant en tronçons rectilignes, enferme une superficie de 1,5 hectare (fig. 4). L'épaisseur de cette construction varie de 1,20 à 1,30 m, sauf au nord où la maçonnerie atteint 2,45 m de large. Plusieurs habitats à soubassements de pierre sèche et sur poteaux, pourvus de foyers et de sols en terre battue, sont adossés à ce dispositif (fig. 3). L'équipement intérieur, assez réduit, ménage une très vaste aire centrale non construite. Un atelier de forge, attesté par la présence de déchets caractéristiques, s'installe à proximité d'un atelier de transformation du bois de cerf produisant notamment du matériel de tisserand. À ces activités s'ajoutent la chasse, tournée vers la pelleterie, et le travail du verre, attesté par la découverte de fragments de creusets. Mais la présence d'outils, de coins, d'aiguilles et de fusaiöles, reflète probablement une palette beaucoup plus diversifiée de productions artisanales.

La chronologie de l'occupation s'appuie sur un abondant mobilier et sur plusieurs datations au radiocarbone. L'étude numismatique, portant sur 328 objets monétaires ou assimilés, atteste une première occupation du site autour des années 418/420 avec un éventuel prolongement au-delà de 530. La construction d'une tour massive quadrangulaire, le doublement du rempart au nord, et la présence d'une nécropole médiévale témoignent d'une réoccupation des lieux ; ces vestiges se rattachent à une forteresse comtale mentionnée par les sources écrites. Les quelques éléments en céramique orientent vers une datation au

<sup>[9]</sup> Voir *infra*.





Fig. 3 – La situation géographique de Gaillardon, avec les habitats accolés au rempart au premier plan (cliché : Ph. Gandel)

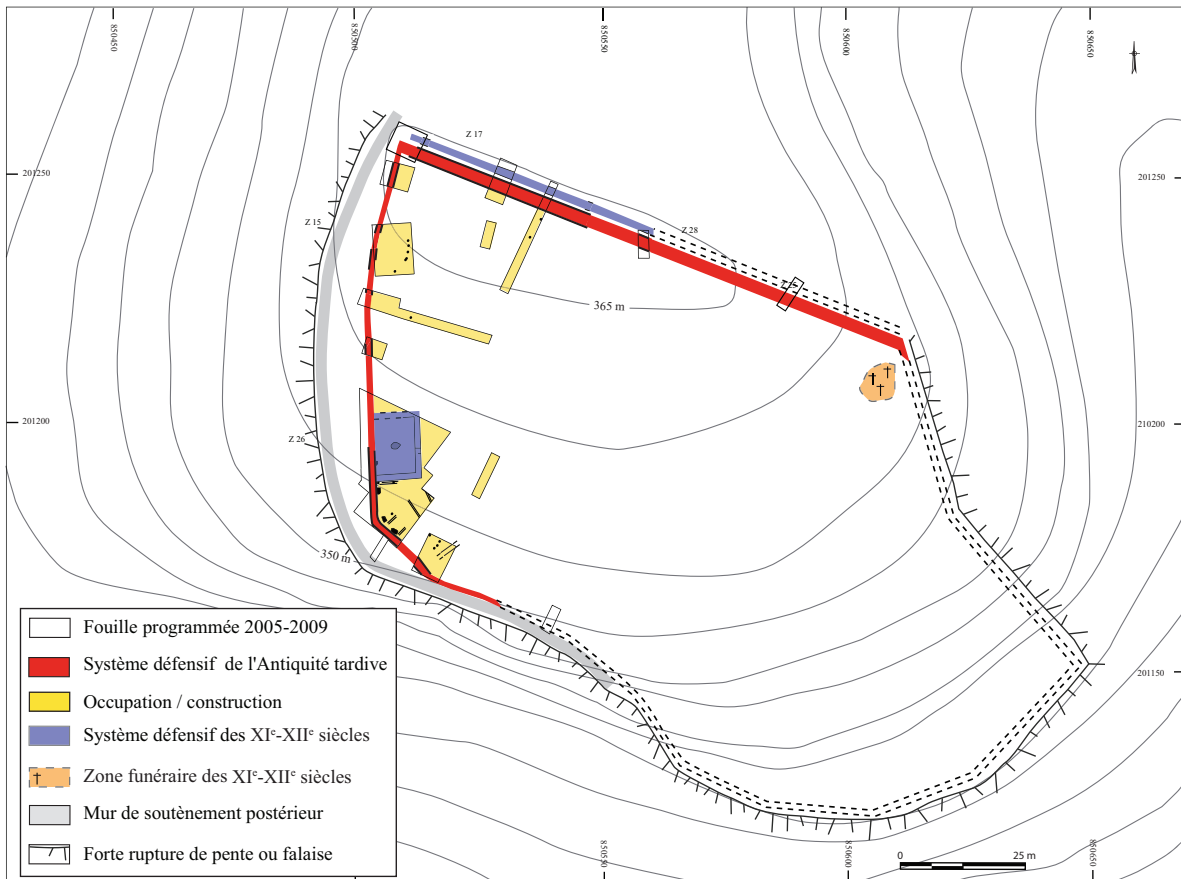


Fig. 4 – Plan de l'établissement de Menétru Gaillardon (DAO : Ph. Gandel, D. Billoin)

XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., alors qu'une analyse au <sup>14</sup>C réalisée sur l'une des tombes situe une aire funéraire au XI<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> s.

La diversité du petit mobilier et la faune consommée sont la marque d'une population aisée, avec notamment une présence militaire reconnue par des pointes de flèches, dont une de style « nomade<sup>[10]</sup> » munie de trois ailettes (fig. 5), des appliques de ceintures et un pontet d'épée, associés à des infrastructures défensives d'ampleur. Le vaisselier traduit ce niveau social élevé avec des dérivés de sigillée paléochrétienne et d'Argonne, un fragment d'amphore africaine, dix récipients en pierre ollaire, de la verrerie ainsi que du verre à vitre. La présence de deux plateaux d'une balance à trébuchet (fig. 6, n<sup>os</sup> 19-20), de deux poids en plomb et d'un en bronze appartenant à la classe des poids orientaux (Syrie ?) gravé d'un numéral grec mentionnant une valeur de trois *nomismata* (TN), mérite d'être soulignée (fig. 6, n<sup>o</sup> 18). Cet habitat de hauteur fortifié intègre à la fois une dimension économique, avec des activités agricoles, artisanales et commerciales, et une dimension stratégique visant au contrôle militaire des voies de circulation<sup>[11]</sup>.

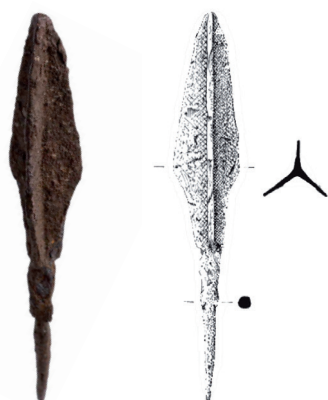


Fig. 5 – Pointe de flèche en fer à trois ailettes de style « nomade » que l'on retrouve sur plusieurs établissements fortifiés de hauteur dans le Jura (dessin : J. Gelot)

Les occupants des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. ont fait un usage extrêmement fréquent de la monnaie romaine, parfois même remontant au Haut-Empire voire à la République, et ce même si l'occupation n'est pas antérieure à 418/420. Le numéraire du site se répartit de la manière suivante :

- Monnaie gauloise : 1 ex.
- Monnaies romaines : 289 ex. [+ 29 non identifiables]
- Monnaie byzantine : 1 ex.
- Monnaies médiévales : 2 ex.<sup>[12]</sup>
- Objets monétiformes divers : 6 ex.

Nous avons repris dans le tableau 2 la répartition par date d'émission et par dénomination des 289 monnaies romaines identifiables et de l'unique pièce byzantine.

La présence de monnaies obsolètes – et plus particulièrement de bronzes du Haut-Empire – en tant que composante structurelle de la circulation à une date aussi tardive est en soi remarquable ; elle est confirmée sur tous les autres sites tardifs de la région comme nous le verrons plus loin.

<sup>[10]</sup> Rarissimes en Gaule, ces pointes de flèches dites aussi de style « oriental » ou « hunnique » dans la littérature, se rencontrent essentiellement sur les sites militaires des provinces frontalières de l'Empire.

<sup>[11]</sup> Gandel & Billoin 2011.

<sup>[12]</sup> Un denier de l'évêché de Lausanne (3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.), et un double de billon de Philippe le Bon (1419-1467).

Périodes	Dénominations	Nb	Total
Avant 260	Denier	1	6
	<i>Dupondius</i>	1	
	½ as	3	
	¼ as	1	
260-294	Antoninien empire central	1	13
	Antoninien empire gaulois	5	
	Imitations radiées	7	
294-318	<i>Nummus</i>	1	1
318-330	<i>Nummus</i>	0	0
330-348	<i>Nummus</i>	3	3
348-364	<i>Æs</i> 3	4	8
	<i>Æs</i> 3 ou 4	1	
	¼ <i>æs</i> 2	2	
	Imitations	1	
364-378	<i>Æs</i> 3	10	12
	½ <i>æs</i> 3	2	
378-383	<i>Æs</i> 2	1	6
	<i>Æs</i> 4	1	
	½ <i>æs</i> 4	1	
	Imitations d' <i>æs</i> 2	2	
	½ imitation d' <i>æs</i> 2	1	
383-388	<i>Æs</i> 4	5	5
388-402	<i>Æs</i> 4	186	233
	Imitations d' <i>æs</i> 4	44	
	Divers	3	
402-565	AR	2	3
	<i>Æ</i>	1	
<b>TOTAL</b>			<b>290</b>

Tableau 2 – Récapitulatif des monnaies antiques et byzantines de Menétru-le-Vignoble

Nous relevons ainsi à Menétru 7 monnaies s'étalant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. à l'année 235, soit 2,4 % du numéraire (7/289).

Les émissions se situant entre 260 et la réforme de 318 (tabl. 3), qui marque en théorie le nettoyage de la circulation des espèces médiocres du III<sup>e</sup> s., en particulier des imitations radiées, sont peu abondantes sur le site de Menétru (14/289, 4,8 %). De même, les frappes postérieures à cette date charnière de 318 ne sont guère mieux fournies, du moins jusqu'à l'accession de la dynastie valentinienne en 364.

Comme sur tous les sites du V<sup>e</sup> s., ce sont les *æs* 4 postérieurs à 388 qui constituent l'essentiel du numéraire de Menétru, avec 233 exemplaires, soit 80,6 % des 289 monnaies romaines identifiables. Les pièces lisibles (121 ex.) se répartissent en 67 *Victoria avggg* (55,4 %) et 54 *Salvs reipublicæ* (44,6 %). Viennent s'y ajouter 9 imitations du premier type, 3 du second, et 34 copies non attribuables, soit un total de 19,9 % (46/231)<sup>[13]</sup>. L'ensemble, officielles et

<sup>[13]</sup> L'indice est calculé sur le total des monnaies identifiables postérieures à 260, la byzantine comprise.



Fig. 6 – Choix de monnaies de Menétru-le-Vignoble. 1 : Gaule de l'Est (fin II<sup>e</sup>/déb. I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), Bi statère coupé en quatre (Doyen 2011, n<sup>o</sup> 263). 2 : Antonin le Pieux, Rome, 139-161, as coupé en deux (ibid. n<sup>o</sup> 317). 3 : Caracalla, Rome, 208 (?), as coupé en deux, BMC V, p. 352, note ++ (ibid. n<sup>o</sup> 293). 4 : Julia Mamaea, Rome, 224, as coupé en deux, BMC VI, 202 (ibid., n<sup>o</sup> 294). 5 : Indéterminé (Haut-Empire ?), æ coupé en quatre (ibid. n<sup>o</sup> 276). 6 : Constance II, Aquilée, 348-350, æs 2 coupé en quatre (ibid. n<sup>o</sup> 108). 7 : Constant I<sup>er</sup>, Lyon, 349, æs 2 coupé en quatre (ibid. n<sup>o</sup> 107). 8 : Valentinien I<sup>er</sup>, atelier ind., 364-375, æs 3 coupé en deux (ibid. n<sup>o</sup> 42). 9 : Indéterminé, æs 3 coupé en quatre (ibid. n<sup>o</sup> 80). 10 : Indéterminé, æs 3 ou nummus coupé en deux (ibid. n<sup>o</sup> 87). 11 : Indéterminé, 378-383, æs 4 coupé en deux (ibid. n<sup>o</sup> 90). 12 : Commode, Rome, 186, dupondius BMC IV, p. 807, note + (ibid. n<sup>o</sup> 308). 13 : Sévère Alexandre, Orient (?), 222-235, ar denier (ibid. n<sup>o</sup> 326). 14 : Constance Chlore César, Lyon, 300-302, nummus, Bastien 1980, n<sup>o</sup> 212 (ibid. n<sup>o</sup> 106). 15 : Jovin, Lyon, 411-413, Ar silique, RIC X, 1716 (ibid. n<sup>o</sup> 243). 16 : Justinien I<sup>er</sup>, Ravenne, 527-565, Ar 125 nummi (ibid. n<sup>o</sup> 32). 17 : Poids oriental en bronze de 3 nomismata (12,32 g), v. 450-500 (ibid. n<sup>o</sup> 172). 18 : Poids en plomb d'une once (27,03 g) estampé d'un denier mérovingien de Chalon-sur-Saône, VIII<sup>e</sup> s. (ibid. n<sup>o</sup> 237). 19-20 : Plateaux de balances en bronze (Gandel & Billoin 2010, p. 350, fig. 47, n<sup>os</sup> 10 et 11)

Types	Dénominations	Dates	Usure	US d'origine
Gaule de l'Est	¼ statère	Fin II <sup>e</sup> -déb. I <sup>er</sup> s. av.	9-3	297, avec un æ indét.
Haut-Empire ?	¼ as	?	10	358, avec 7 æs 4 post 388
Antonin le Pieux	½ as	139-161	7	370, avec 5 æs 4 post 388
Commode	<i>dupondius</i>	186	3	368, avec 6 æs 4 post 388
Caracalla	½ as	208 ?	2-3	367, avec 8 æs 4 post 388 et n° 7
Sévère Alex.	denier	222-235	3-4	371, avec 1 æs 4 post 388
Julia Mamaea	½ as	224	3	367, avec 8 æs 4 post 388 et n° 5.

Tableau 3 – Menétrou-le-Vignoble : monnaies antérieures à 318

imitations réunies, atteint un indice de fréquence relative (IF<sub>r</sub>)<sup>[14]</sup> de 10,29 qui est seulement dépassé [dans le corpus des sites étudiés] par les 11,33 points du *Châtel d'Arrufens* de Montrichier, dans le pays de Vaud<sup>[15]</sup>.

Les monnaies appartenant à la période 402-465 sont au nombre de trois : un hypothétique æs 4 de Constantin III (407-411), une siliqua de Jovin frappée à Lyon en 411-413 (fig. 6, n° 15) et, finalement, une petite monnaie d'argent de 125 *nummi* frappée à Ravenne pour Justinien I<sup>er</sup> en 527-565 (fig. 6, n° 16).

Quatre groupes monétaires résiduels<sup>[16]</sup> doivent être distingués :

– Le numéraire d'argent comprend un denier d'aloi médiocre émis en Orient sous Sévère Alexandre et même un statère celtique de billon, pesant 1,60 g, fractionné afin de s'aligner sur la masse de la siliqua de la période 407-409. Le denier est ébréché (2,13 g) ; complet il circulait peut-être avec une valeur de deux siliques, puisque l'US 371 dont il provient est certainement postérieure à 388-402.

<sup>[14]</sup> Pottier 1983, p. 26-27. Cet indice de fréquence relative est obtenu à l'aide de la formule :

$$IF_r = \frac{\frac{n_r}{t_r}}{\frac{N}{\sum_{r=1}^R t_r}}$$

où  $n_r$  est le nombre de pièces d'une période d'émission  $r$  dont la durée est exprimée en années  $t_r$  ;  $N$  est le nombre total de pièces de l'ensemble ;  $R$  est le nombre de périodes étudiées, et  $\sum_{r=1}^R t_r$  est la durée totale (en années) de l'ensemble étudié.

<sup>[15]</sup> Voir *infra*, 1.7.

<sup>[16]</sup> Le terme « résiduel » est ici réservé à du numéraire qui survit aux éventuelles réformes et demeure dans la circulation bien au-delà de sa date normale, ou qui a été remis en circulation après une période d'immobilisation (dans le cas de trésors retrouvés dont les monnaies ont été réintroduites dans le circuit sans modification des flans, par l'application d'une contremarque par exemple). Une monnaie résiduelle est donc une constante quantifiable qui doit en principe se retrouver sur tous les sites contemporains relevant d'un même type d'activité. Une monnaie résiduelle n'est donc en aucune manière une monnaie intrusive qui, elle, se retrouve accidentellement dans un niveau archéologique où elle ne trouve pas plus sa place qu'un tessou de l'Âge du Bronze ou un silex préhistorique.

– Le bronze sénatorial est attesté par cinq exemplaires, à savoir un *dupondius* et quatre *asses* fractionnés en deux ou même en quatre. Ce taux de fragmentation (80 %) du numéraire antérieur à 260 est tout à fait exceptionnel. Le cas du *dupondius* intact de Commode cité plus haut, pesant 7,96 g à peine, est plus problématique et nous ignorons comment il pouvait s'intégrer dans la circulation.

– Les antoniniens et imitations radiées sont au nombre de treize. La faiblesse quantitative du lot, se répartissant en six pièces officielles contre sept imitations, est un caractère typiquement tardif, du moins en milieu rural. En milieu urbain, en revanche, le numéraire circulant entre 480 et 530 était parfois constitué presque exclusivement d'imitations radiées de petit module, fruit de récupérations diverses lors des travaux édilitaires. C'est par exemple le cas à Reims<sup>[17]</sup>.

– Un unique *nummus* tétrarchique, taillé au 1/32<sup>e</sup> de livre (masse théorique : 10,20 g), en excellent état de conservation, fait figure de « monstre » pondéral étant donné le contexte dont il provient (US 256) puisqu'il était associé à 19 *æ*s 4 théodosiens ou imitations de ceux-ci. L'iconographie particulière, un buste armé à gauche (fig. 6, n° 14), lui confère peut-être un statut particulier, proche du médaillon, même si la monnaie n'a pas été percée pour être portée.

D'une manière générale, Menétru se caractérise par différents types de manipulations et de substituts monétaires. Les manipulations concernent l'aménagement des flans par fragmentation et rognage. Les substituts sont des copies (locales ?) en plomb des monnaies théodosiennes alors en usage, et des récupérations à des fins monétaires d'objets variés en plomb (flans non empreints, sceau commercial), ou en bronze (flans non empreints). Nous y reviendrons dans la synthèse.

### 1.3. ÉCRILLE (JURA) LA MOTTE

Implantés en *Petite Montagne*, unité structurale méridionale du département du Jura située entre la dépression bressane à l'ouest et la vallée de l'Ain à l'est, les vestiges de l'établissement fortifié occupent la partie sommitale d'une colline culminant à 483 m d'altitude. L'occupation s'étage en plusieurs niveaux de terrasses étroites d'une emprise d'environ 2 ha. Ces surfaces tabulaires supérieures sont ceinturées de tous côtés par des falaises d'une dizaine de mètres de hauteur, sauf au nord où une pente très raide permet l'accès. Cette configuration naturelle du relief offre des potentialités de défenses évidentes et un point de vue largement dégagé sur les alentours. Dans ce secteur géographique très faiblement peuplé, l'occupation humaine se signale par une nécropole mérovingienne au pied de la colline et par la proximité du carrefour de deux importantes voies antiques, à trois kilomètres au nord-ouest du mont. La première venant d'Orgelet, une grande voie transversale du massif permettant le franchissement de la chaîne jurassienne après Saint-Claude, emprunte le passage obligé du *Pont de la Pyle* près du cours de l'Ain. L'autre, en provenance de Salins-les-Bains, appelée *Vie Saunière*, longe la vallée de l'Ain en direction de Lyon. Un château mentionné une première fois en 1199 est bâti dans la partie septentrionale du mont et serait démantelé à la fin du XV<sup>e</sup> s. Une tour rectangulaire maçonnée de 8,28 x 7,34 m est édifiée au point culminant de la colline et occupe la totalité de la largeur de la plate-forme (fig. 7). Au nord, une entaille de 2 m de profondeur borde la construction, alors qu'au sud, la surface tabulaire se prolonge sur plus de 200 m en s'élargissant. L'épaisseur des murs de cet édifice, de 0,90 à 1,05 m, et son appareillage au mortier indiquent une élévation en pierre, avec une entrée en claveaux de tuf, d'une hauteur d'au moins un étage, voire davantage au regard du volume de matériaux de construction découverts dans les niveaux de démolition. Ses caractéristiques et son implantation, offrant

<sup>[17]</sup> Doyen 2007, p. 389-390.

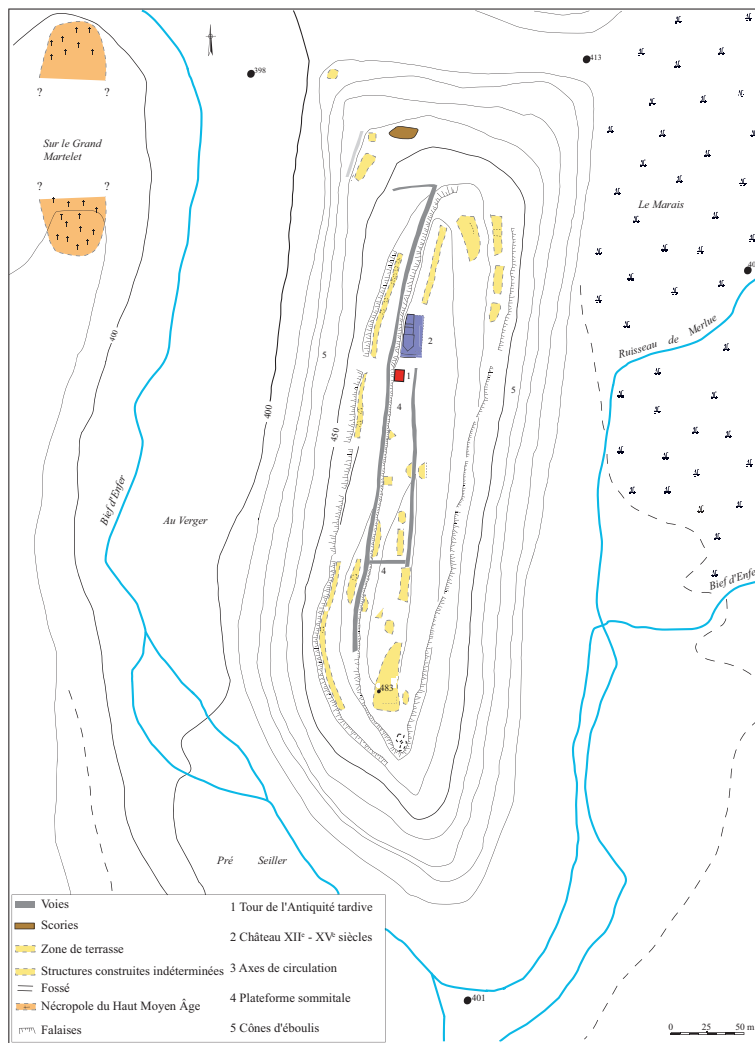


Fig. 7 – Relevé général de la Motte à Écrille (Ph. Gandel, D. Billoin)

une vue panoramique à 360°, assurent un rôle de dispositif de surveillance lié à la défense du site.

Le secteur au sud de cette tour livre quelques vestiges de murs en pierres sèches, mais surtout, creusés dans le rocher, des espaces quadrangulaires aux surfaces aplanies qui accueillirent vraisemblablement des structures d'habitat. Orientées nord-sud, deux longues terrasses sensiblement parallèles, se développant 6 à 8 m en contrebas des vestiges, constituent des voies de cheminement larges de 2,40 à 2,80 m, l'une longue de 300 m, l'autre de 128 m ; cette dernière peut se prolonger, mais plus irrégulièrement, sur une succession de replats. Les terrasses inférieures, enfin, montrent également des traces d'aménagements plus ténus et des dépressions contenant des déchets métallurgiques (tôles de bronze, scories de fer, culot, coulées de métal).

Très abondant et varié, le mobilier provient de sondages et de prospections réalisées dans les cônes d'éboulis sur une emprise totale de 12 ha. Outre une occupation protohistorique, ce matériel révèle une première phase d'implantation à la toute fin du IV<sup>e</sup> et au début du V<sup>e</sup> s., datation corroborée par une analyse <sup>14</sup>C. L'occupation perdure aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> s. et sans doute au-delà, mais les indices sont plus délicats à appréhender.

Avec plusieurs milliers de monnaies, du mobilier militaire, un vaisselier comportant du matériel d'importation et des accessoires vestimentaires de qualité, l'établissement fortifié



Fig. 8 – Accessoires vestimentaires du V<sup>e</sup>/début VI<sup>e</sup> s. d'Écrille (clichés : D. Billoin). Fibules aviformes en argent doré de type d'Aubing (n° 1) et de type Brochon (nos 2 et 3), paire de fibules en argent au cavalier (nos 4 et 5) et bracelet en argent massif à extrémités évasées et striées (n° 6)

d'Écrille offre toutes les caractéristiques de la présence d'une population aisée, liée à la défense du territoire, notamment le contrôle de ce carrefour de voies importantes. Une présence burgonde peut être suggérée par un lot d'objets caractéristiques et assez exceptionnels en dehors de la sphère funéraire (fig. 8), datés de la seconde moitié du V<sup>e</sup> et de la première moitié du VI<sup>e</sup> s.<sup>[18]</sup>.

L'importante série monétaire recueillie, riche de plus de 2 500 unités, attend toujours une étude d'ensemble. L'essentiel se compose d'espèces postérieures à 260, avec une importante présence d'*æs* 4 d'époque théodosienne. Le numéraire du Haut-Empire n'est pas très abondant, mais il est particulièrement typique. Nous relevons la présence de quelques deniers (Vespasien brisé, Hadrien fourré) mais également de bronzes, dont un *as* troué d'Antonin le Pieux et un sesterce de Marc Aurèle coupé en deux (fig. 9, n° 1). Le phénomène de découpe touche même les monnaies de bas argent du III<sup>e</sup> s., par exemple un antoninien de Valérien I<sup>er</sup>/Gallien émis à Cologne au nom de Valérien II vers 257-258 (fig. 9, n° 4). De telles manipulations de monnaies tardives de billon sont exceptionnelles et prouvent le besoin, au V<sup>e</sup> s., de petites dénominations d'argent – le fragment atteint ici 0,82 g.

Le monnayage de la période 260-402 est très abondant à Écrille mais aucun classement, même sommaire, n'a été réalisé jusqu'à présent. Des bronzes coupés y figurent certainement, comme un *æs* 4 au type des *vota* daté de 383-388 (fig. 9, n° 5).

Une autre caractéristique du site est la relative abondance des substituts monétaires en plomb, qui semblent ne concerner que les *æs* 4 postérieurs à 388 (fig. 9, n° 6) : pas moins de 29 de ces copies, parfois complètement lisses, sont actuellement recensées.

La date tardive de l'occupation peut être argumentée par la présence de six monnaies du V<sup>e</sup> s. : deux *tremisses* (un faux et une imitation en or allié) et une silique de Valentinien III (425-455), mais surtout trois rarissimes divisionnaires d'argent au nom de Majorien (457-461). Ces minuscules monnaies (fig. 9, n° 10-12) ont été peut-être produites dans le nord de la Gaule ; Soissons a été parfois avancé comme origine possible.

<sup>[18]</sup> Gandel, Billoin, Humbert 2008.





Fig. 9 – Choix de monnaies d'Écrille. 1 : Marc Aurèle, Rome, 161-180, sesterce coupé en deux (inv. M. 988). 2 : Gordien III, Rome, 239, bi antoninien troué, RIC IV/3, 15 (inv. M. 2008). 3 : Volusien, Rome, 251-253, bi antoninien, RIC IV/3, 179 (inv. M. 2057). 4 : Valérien II César, Cologne, 257-258, bi antoninien coupé en deux, MIR 36/43/44, 907<sup>e</sup> (inv. M. 2006). 5 : indéterminé, 383-388, æs 4 coupé en deux (inv. M. 2000). 6 : indéterminé, 388-402, copie en plomb d'un æs 4 Victoria Avggg (inv. cat. 222). 7 : Valentinien III, Trèves, 425-455, ar silique, cf. RIC X, 2103 (inv. M. 2012). 8 : Valentinien III (Milan, vers 430-455), faux tremissis en argent doré (inv. M. 2005). 9 : Valentinien III posthume (après 470-475), imitation d'un tremissis, cf. RIC X, 3729-3730. Inv. n° 283). 10 : Majorien, atelier ind. de Gaule septentrionale (?), 457-461, ar « silique », RIC X, 2652 var. (inv. M. 2010). 11 : idem (inv. M. 2011). 12 : idem (inv. n° 17). 13 : poids en bronze d'un scripulum (théor. 1,125 g), Constantin I, Londres, 313-314, 1,15 g (inv. n° 19). 14 : poids en bronze de trois scripula (théor. 3,75) décoré d'une croix (3,78 g). 15 : poids en bronze d'un scripulum (théor. 1,125 g). Colombe à g. sur une branche, dans un grènetis carré, 1,22 g. 16 : poids en bronze de deux siliques (théor. 0,38 g), fleur à quatre pétales dans un grènetis carré, 0,36 g

Si aucun élément de balance n'a été retrouvé, il existe, tout comme à Menétru, des poids sans doute monétaires. L'un des quatre actuellement recensés a été réalisé par la découpe en losange et l'ajustage à la lime d'un *nummus* des années 313-314, taillé au 1/72<sup>e</sup> ou 1/96<sup>e</sup> de livre et pesant, après sa modification, 1,15 g (fig. 9, n° 13). Cette masse en fait un poids d'une demi-silique (*scripulum*), soit 1/288<sup>e</sup> de livre au poids théorique de 1,125 g<sup>[19]</sup>. Un autre exemplaire affiche presque la même masse et correspond donc à la même unité pondérale (fig. 9, n° 15). La frappe de demi-siliques d'argent débute dès l'époque valentinienne, mais cette dénomination ne devient fréquente qu'au V<sup>e</sup> s.<sup>[20]</sup>.

Contrairement à Menétru, aucune monnaie du VI<sup>e</sup> s. ne figure actuellement dans l'ensemble, ce qui n'exclut certainement pas une activité monétisée du site à cette époque. Un hiatus dans la série monétaire se marque pourtant entre 475/480 et le IX<sup>e</sup> s. Pas moins de 77 monnaies vont de l'époque ottonienne (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.) au XV<sup>e</sup> s. et font d'Écrille le site le plus important de Franche-Comté sur le plan de la numismatique médiévale<sup>[21]</sup>.

#### 1.4. SAINTE-ANNE (DOUBS), CHÂTEAU

Ce vaste éperon barré de forme ovoïde, d'une emprise de plus de 6,5 ha, se détache du premier plateau, dominant de plus de 300 m la source du Lison, dans l'environnement de Salins-les-Bains. Couronnant des falaises d'une cinquantaine de mètres de hauteur, il est occupé dès la protohistoire, puis par un bourg castral mentionné en 1235, comprenant un château précédé d'un fossé taillé dans le roc à l'endroit le plus étroit de l'accès, puis du village où se dressait une église paroissiale. La toponymie *Sancta Anna* en 1153 pose cependant la question d'une chapelle antérieure.

Les anomalies du microrelief et les portions de muraille se rattachent à cette occupation castrale et masquent les vestiges antérieurs. Un abondant mobilier métallique, associé à quelques fragments de céramiques et de récipients en pierre ollaire assurent une occupation de la fin du IV<sup>e</sup>/début du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> s., voire au-delà<sup>[22]</sup>.

Avec 257 monnaies antiques (et 30 médiévales ou modernes), le site figure parmi les mieux documentés au niveau régional (tabl. 4, fig. 10).

Le numéraire du Haut-Empire, précédé par trois potins gaulois appartenant à une phase d'occupation antérieure du site, est attesté par 15 exemplaires :

- Julio-Claudiens : 3 ex. ( $\frac{1}{2}$  *aes*,  $\frac{1}{4}$  *dupondius*, 1 *semis*)
- Flaviens : 1 *as*
- Antonins : 8 sesterces
- Indéterminé :  $\frac{1}{2}$  *as*, 2 *dupondii*

Le numéraire tardo-romain identifiable compte 188 exemplaires. On remarque une répartition temporelle différente de celle observée à Menétru, avec une présence importante des espèces émises entre 260 et 294 (périodes I et II de Ravetz). Une occupation à la transition des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. est donc possible ; dans ce cas, une partie des bronzes sénatoriaux pourrait appartenir à cette période d'activité.

<sup>[19]</sup> Kent 1994, p. 16-17.

<sup>[20]</sup> Pearce 1951, p. xxviii.

<sup>[21]</sup> Ce numéraire fait l'objet d'une étude dans le cadre de la thèse de doctorat menée par Vincent Borrel, ENS Paris Ulm, UMR 8546 AOROC : *La circulation monétaire dans l'espace du royaume de Bourgogne-Provence des Carolingiens au XIII<sup>e</sup> s.*, sous la direction de G. Depeyrot.

<sup>[22]</sup> Billoin & Gandel 2014a.



Fig. 10 – Choix de monnaies de Sainte-Anne. 1 : République ou début de l'Empire (Nîmes ?), æ coupé en deux (inv. CM 2013-1a). 2 : Auguste et Agrippa, Nîmes, 20 av.-14 apr. J.-C., dupondius coupé en quatre (inv. CM 2013-1b). 3 : Vespasien, Lyon, 72-78, as troué (inv. CM 2013-11b). 4 : Trajan, Rome, III, sesterce, MIR 14, n° 363b (inv. CM 2013-3). 5 : Faustine I diva, sous Antonin le Pieux, Rome, après 141, sesterce (inv. CM 2013-5). 6 : Faustine II sous Antonin ou Marc Aurèle, Rome, 161-176, sesterce, MIR 18, n° 25/6 (inv. CM 2013-7). 7 : Faustine II sous Antonin ou Marc Aurèle, Rome, 161-176, sesterce martelé, MIR 18, n° 27/6 (CM 2013-9). 8 : Constance Chlore César, Alexandrie, 297-298, nummus, RIC VI, 27b (inv. CM 2013-84). 9 : Maximien Hercule, Ticinum, 307-308, nummus, RIC VI, 92 (inv. CM 2013-83).

Nous relevons également un impact anormal des *nummi* émis entre 341 et 348 (période VI). Ce pic est absent de Menétru mais il peut être observé, sous une forme moins marquée, à La Châtelaine et à Matafelon.

Certains *nummi* des années 341-348 sont fort usés, et peuvent avoir circulé sous les Théodosiens avec la valeur d'un *æs* 4. C'est également le cas pour plusieurs pièces des années 348-353, des *æs* 2 usés qui correspondent métrologiquement aux *æs* 2 du type *Reparatio reipvb*. En outre, nous avons noté la présence d'au moins un *æs* 3 des années 348-361, extrêmement usé et artificiellement rogné au module de l'*æs* 4 puisqu'il ne pèse plus que 1,19 g. Une partie du numéraire antérieur à 388 doit donc être reportée après cette date.



Fig. 10 (suite et fin) – 10 : Magnence, Lyon, 353, æs 1, RIC VIII, 153 (inv. CM 2013-108). 11 : Gratien, at. indét., 381-386/7, æs 2 coupé en deux (inv. CM 2013-143). 12 : empereur et at. indét., 381-386/7, æs 2 coupé en deux (inv. CM 2013-92). 13 : Valentinien II, Arles, 388-392, æs 4, RIC IX, 30a (inv. CM 2013-122). 14 : Théodose I<sup>er</sup>, Arles, 388-395, æs 4, RIC IX, 30d (inv. CM 2013-123). 15 : empereur ind., Rome, 388-402, æs 4 (inv. CM 2013-137). 16 : empereur ind., Lyon, 389-394, æs 4, Bastien 1987, 224-233 (inv. HUB 2015-19). 17 : imitation de Victoria avggg, marque copiant Aquilée (-/-/AOP), pb, 1,05 g (inv. CM 2013-129)

Périodes	Dénominations	Nb
Julio-Claudiens	1/2 æ	2
Julio-Claudiens	1/4 dup.	1
Julio-Claudiens	semis	1
Flaviens	as	1
Antonins	sesterce	8
Indéter.	dupondius	2
260-275	Bi/Æ	51
275-294		43
294-318		4
318-330		1
330-341		11
341-348		22
348-364		20
364-378		5
378-388		6
388-402		25
Indét. IV <sup>e</sup> s.	?	22
<b>TOTAL</b>		<b>225</b>

Tableau 4 – Récapitulatif des monnaies antiques de Sainte-Anne

Les monnaies coupées sont au nombre de quatre. Si deux sont des *dupondii* d'Auguste et Agrippa frappés à Nîmes (fig. 10, n<sup>os</sup> 1-2), souvent coupés dès l'époque de leur émission, les deux autres exemplaires sont deux demi-æes 2 du type *Reparatio reipvb* (fig. 10, n<sup>os</sup> 11-12).

L'activité postérieure à 388 est marquée par un indice assez important (1,35), comparable à celui de La Châtelaine (1,34), mais cependant nettement inférieur à ceux de Menétru et Montricher, réellement hors-normes (10,29 et 11,33). Les ateliers de Gaule (Trèves, Lyon et Arles) sont ici représentés par treize exemplaires, dont une imitation, soit 61,9 %. Ceci laisse une place importante aux espèces italiennes, avec huit unités, dont deux imitations, soit 38,1 %. Sur les 25 *æs* 4 théodosiens, cinq sont des copies, en bronze ou, dans deux cas, en plomb (fig. 10, n° 17), soit 20 %, une valeur importante constituant un caractère tardif quoique les espèces postérieures à 402 soient actuellement absentes des récoltes de Sainte-Anne.

#### 1.5. POLIGNY (JURA), *LES MARNES*

Cette barre de falaises du premier plateau, non loin de la reculée de Poligny, culmine à 500 m d'altitude, ouvrant ainsi un large panorama sur les occupations antiques qui parsèment la plaine, dont l'agglomération de Grozon, véritable « bourg du sel » dès le haut Moyen Âge. L'aspect stratégique de cet emplacement est renforcé par le contrôle d'une large portion de l'itinéraire Besançon/Lyon et d'une petite voie permettant le franchissement du piémont jurassien, à quelques dizaines de mètres du site, et dont les ornières s'impriment dans la roche.

Très réduit, cet escarpement rocheux offre une surface plane d'à peine 100 m<sup>2</sup>, juste suffisante pour l'édification d'une probable tour de surveillance. Modeste, le matériel archéologique connaît une faible répartition spatiale, mais caractérise une occupation militaire par deux éléments de ceinture dès la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s.

Le petit ensemble de monnaies de Poligny (fig. 11) est difficile à cerner, mais il est incontestablement tardif (V<sup>e</sup> s.), ce que confirme la présence d'une rare silique de l'usurpateur Jovin (411-413). L'état d'usure de cette monnaie (indice 3) en reporte la perte au plus tôt vers 430 (fig. 11, n° 8).

Cette date tardive est confirmée par un *æs* 2 de Magnus Maximus qui, avec un indice d'usure de 6/7, doit avoir été perdu au plus tôt vers 420.

Les deux autres monnaies du IV<sup>e</sup> s. (fig. 11, n°s 6-7) présentent un taux de frai moins important mais leur circulation au V<sup>e</sup> s. ne peut être exclue.

Nous noterons la présence d'un faux *dupondius* coulé de Marc-Aurèle en tant que César, dont le prototype fut émis à Rome sous Antonin le Pieux en 158/159. La date de production de telles monnaies fait toujours débat, mais elles figurent très régulièrement parmi le numéraire sénatorial récolté sur les sites de la fin de l'Empire, montrant que les utilisateurs ne faisaient pas de distinction à cette époque entre espèces illégales ou officielles.

#### 1.6. MATAFELON-GRANGES (AIN), *CHÂTEAU DE THOIRE*

Le *Château de Thoire* occupe une situation de contrôle du défilé de Matafelon emprunté par une voie antique, et le cours de l'Ain qu'il surplombe d'une centaine de mètres. À l'entrée de ce défilé, d'énormes blocs de pierres taillées, encore visibles en 1850, barraient cette voie au lieu-dit *Pourta-Vi* (Porte des Chemins), à 6 km de l'agglomération antique d'Izernore. Cet éperon de forme allongée, d'environ 500 m de long mais très étroit, est entouré de falaises abruptes, sauf au sud, seul accès par le col de la *Bréchette*. Cette situation stratégique, associée à une position de frontière entre les montagnes de Revermont et les possessions de la maison de Savoie, motivera la construction d'un château au début du XIII<sup>e</sup> s., par les seigneurs de Thoire.



Fig. 11 - Choix de monnaies de Poligny. 1 : Hadrien, Rome, 117-125, sesterce (inv. FAB 2015-5). 2 : Marc Aurèle César [Rome, 158-159], faux dupondius coulé, 5,51 g, prototype BMC IV, p 357\* (sans réf.). 3 : Marc Aurèle, Rome, 164-165, dupondius, BMC IV, 1252 (inv. FAB 2015-4). 4 : Commode, Rome, 181, as perforé, BMC IV, p. 780 note (inv. FAB 2015-6). 5 : Gallien, Rome, 266-267, antoninien, MIR 36/43/44, 712b (inv. FAB 2015-7). 6 : Gratien, at. ind., 364-378, faux æs 3 coulé, 1,34 g (inv. HUB 2015-2). 7 : Valentinien II, Lyon, 389-392, æs 4, Bastien 1987, 223 (inv. FAB 2015-9). 8 : Jovin, Lyon, 411-413, siliqua, RIC X, 1716 (sans réf.)

Hormis l'occupation pré- et protohistorique de l'éperon, des monnaies antiques sont signalées dans la bibliographie ancienne, notamment « des petits bronzes romains à l'effigie de neuf empereurs allant de Constantin II à Honorius, les plus nombreux étant ceux de Tétricus et de Constance II »<sup>[23]</sup>. Une prospection réalisée au détecteur à métaux a permis de recueillir 156 monnaies réparties sur la totalité de l'éperon et des pentes<sup>[24]</sup>. Ce lot a fait l'objet d'un catalogue sommaire de J.-P. Mazimann, sur lequel nous fondons nos observations. L'ensemble se compose de 24 monnaies gauloises, 6 bronzes du Haut-Empire, 80 du Bas-Empire, 39 antiques non déterminées et 7 médiévales et modernes.

Le numéraire du Haut-Empire comprend un as (Tibère, fig. 12, n° 1), un as ou *dupondius* (Trajan), un *dupondius* (Marc Aurèle, fig. 12, n° 3) et trois sesterces (Sévère Alexandre : 2 ex., Trajan Dèce : 1 ex., fig. 12, n°s 4-6). Un des deux sesterces de Sévère Alexandre présente la caractéristique d'avoir été grossièrement retailé et muni d'une grande perforation centrale carrée (fig. 12, n° 5).

<sup>[23]</sup> Dubois 1942, p. 256-257.

<sup>[24]</sup> Grut 1999



Fig. 12 – Choix de monnaies de Mafafelon. 1 : Tibère, Lyon, 12-14, as, RIC 245. 2 : Trajan, Rome, 103-117, dupondius. 3 : Marc Aurèle, Rome, 176-177, dupondius, BMC IV, 1612. 4 : Sévère Alexandre, Rome, 234, sesterce, BMC VI, 953. 5 : Sévère Alexandre, Rome, 231-232, sesterce coupé en quatre et perforé, BMC VI, 815 ou 881. 6 : Trajan Dèce, Rome, 249-251, sesterce, RIC IV/III, 124(a). 7-9 : Magnence, imitations de maiorinae de Lyon (RIC VIII, 154, 160 ou 163) issues des mêmes coins. 10 : Julien II, Lyon, 360-363, æs 3, RIC VIII, 239. 11 : Honorius, Aquilée, 395-402, æs 4, RIC X, 1238. 12 : fragment de sesterce : 1,86 g

Le numéraire tardif est dominé par les espèces radiées, officielles ou non (28 ex., indice 1,67). Deux autres séries monétaires sont importantes : les émissions des années 341-348 (6 ex., indice 1,74) et surtout 348-364 (16 ex., indice 2,03). On remarque l'importance numérique des imitations des *æs* 2 au nom de Magnence et Décence – six exemplaires sur neuf – avec même un groupe remarquable de trois pièces issues des mêmes coins (fig. 12, n<sup>os</sup> 7-9). L'état de fraîcheur de ce matériel et ses caractéristiques pondérales (*æs* 1 et *æs* 2) semblent montrer une brève phase de fréquentation précoce au cours des années 340-360. Deux *æs* 3 postérieurs ont été coupés en deux, ainsi qu'un probable sesterce réduit, lui, à un simple ovale (fig. 12, n<sup>o</sup> 12).

Le numéraire postérieur à 388 est abondant, avec sept *æs* 4 et un indice de 1,01. Il faut ensuite attendre les IX<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> s. (fragment d'un faux denier carolingien, denier de Charles le Simple) pour voir réapparaître de la monnaie fraîchement frappée.

#### 1.7. MONTRICHER (SUISSE, CANTON DE VAUD), CHÂTEL D'ARRUFENS

À 1390 m d'altitude, ce large éperon jouit d'une situation topographique assez exceptionnelle, avec un panorama ouvert jusqu'au premier contrefort montagneux, dominant la grande voie antique de franchissement de la chaîne du Jura, Vallorbe/Pontarlier.

Des sondages ouverts de 1966 à 1972 (moins du quart du site) ont livré une première occupation du Bronze moyen/récent retranchée derrière une enceinte de forme losangique de 200 m de longueur isolant la partie sommitale du mont<sup>[25]</sup>. Ces levées de terre, de 2,30 m de hauteur, et jusqu'à 11 m de largeur, appartiennent au rempart protohistorique à noyau de chaux. L'espace interne de 1,3 ha est fortement remanié et a livré très peu de structures. Une fosse et quelques foyers tardo-antiques sont les seuls témoignages d'installations observés, alors que l'enceinte protohistorique, suffisamment conservée en élévation à cette époque encore, a servi de système défensif sans devoir être réaménagée.

Un matériel constitué de 400 tessons de céramique, de récipients en pierre ollaire, de verreries, ainsi que de nombreux objets en fer, en os et en bronze, illustre une (ré)occupation des lieux à partir du début du V<sup>e</sup> s., témoignant d'un niveau de vie aisé. Des activités artisanales sont attestées par des déchets (cuir, verre) et de l'outillage dont deux meules rotatives en granit. La métallurgie était pratiquée (scories de fer, déchets de bronze).

La présence de soldats est reconnue par des pièces d'équipements caractéristiques et par des pointes de flèches en fer. Ces objets sont toutefois accompagnés d'accessoires vestimentaires féminins.

L'important matériel numismatique de Montricher a fait l'objet d'une étude minutieuse d'A. Geiser<sup>[26]</sup>. Ce sont au total 246 monnaies qui ont été découvertes, dont trois médiévales ou modernes. Des 243 exemplaires relevant de l'Antiquité, nous ne prendrons pas en compte les dix agglomérats de 2 à 18 *æs* 4 théodosiens (ou supposés tels), qui constituent autant de petits trésors et qui ne peuvent être considérés comme des monnaies « perdues » au sens strict.

Le solde comprend quatre monnaies du Haut-Empire : un as de Tibère au type *Divvs Avgvstvs pater*, un as superficiellement argenté (!) de Vespasien, un autre de Domitien (fig. 13, n<sup>o</sup> 1) et un as ou *dupondius* des Julio-Claudiens.

<sup>[25]</sup> David-Elbiali & Paunier 2002.

<sup>[26]</sup> Geiser 2002.





Fig. 13 – Choix de monnaies de Montricher. 1 : Domitien, Rome, 85-96, as (d'après Geiser 2002, p. 143, n° 3). 2 : Théodose I<sup>er</sup> [Lyon, 389-390], faux solidus type RIC X, 38(b) = Bastien 1987, 204 (ibid., p. 145, n° 25). 3 : Valentinien II, Trèves, 388-392, silique, RIC X, 94(a) (ibid. p. 145, n° 23). 4 : Constantin III, Trèves, 408-411, silique RIC X, 1533 (ibid., p. 145, n° 24). 5 : Jovin, Lyon, 411-415, silique RIC X, 1714 = Bastien 1987, 253 (ibid., p. 145, n° 26). 6 : Jovin, Lyon, 411-413, silique RIC X, 1715 = Bastien 1987, 256h (ibid., p. 146, n° 27)

Le numéraire postérieur à 260 compte 192 exemplaires identifiables. Leur répartition chronologique est fort semblable à celle observée à Menétru (tabl. 5). Les espèces émises entre 260 et 388 sont très peu abondantes : 15 ex. seulement. Le pic se marque sous les théodosiens, avec un *solidus* fourré de Théodose I<sup>er</sup> (fig. 13, n° 2), une silique trévire de Valentinien II (fig. 13, n° 3), et 172 *æs* 4 et copies des années 388-402, soit un indice de 11,33. Comme à Menétru, la « queue » chronologique est composée uniquement de monnaies précieuses, à savoir une silique de Constantin III (Trèves, 408-411) et deux de Jovin (Lyon, 411-413) (fig. 13, n°s 4-6).

#### 1.8. SALINS (JURA), CHÂTEAU-SUR-SALINS

Implanté dans le *Vignoble*, région marquant la transition entre la plaine de la Saône et le premier plateau jurassien, *Château-sur-Salins* occupe un plateau de 20 ha culminant à 630 m d'altitude. Il surplombe la vallée de la Vache et la reculée de la Furieuse, au débouché d'une grande voie d'accès au Jura central en direction du Plateau suisse et de l'Italie du nord. Éperon barré au Néolithique moyen, puis pôle défensif à l'Âge du Bronze, cet habitat fortifié doit sa notoriété à son occupation du premier Âge du Fer, qui le range parmi la quinzaine de « sites princiers » hallstattien du domaine nord alpin occidental à cette époque<sup>[27]</sup>. Sa position géographique et la proximité de sources salées expliquent l'essor précoce de ce secteur occupé par une modeste agglomération antique à 3,5 km, dans un environnement densément occupé à cette époque. La reprise de l'exploitation des sources salées à la fin de l'Antiquité ou au début du haut Moyen Âge dynamise l'occupation et la ville compte alors cinq églises, le *castrum* de Bracon, tour ou modeste fortification protégeant la grande voie principale.

L'ancien *oppidum* est réinvesti à la fin du VI<sup>e</sup> ou dans les premières décennies du VII<sup>e</sup> s. et complètement réaménagé. Un imposant rempart maçonné large de 1,30 m et de 200 m de longueur barre l'accès à la partie ouest du plateau. Il est doté de deux tours de surveillance, l'une semi-circulaire à un angle de la courtine, l'autre quadrangulaire à son extrémité orientale, ménageant un passage en bordure de la falaise. Une porte monumentale réemployant des blocs antiques ferme son extrémité nord, permettant de contrôler les entrées par une voie

<sup>[27]</sup> Piningre et al. 2004.



Fig. 14 – Vue partielle de l'établissement de Château-sur-Salins à l'entrée de la reculée, avec l'habitat et l'église en bord de falaise (cliché Com'Ain)

provenant de Salins-les-Bains. À l'intérieur de ce dispositif défensif, des habitats sont attestés, deux à soubassement en pierre, d'autres accolés au rempart (fig. 14). Dans un second état, le plus vaste est transformé en église à plan en tau, de 18 m sur 14,35 m, avec un chevet proche du carré et des galeries latérales sur trois côtés. Sa fonction funéraire est assurée par des *formæ*, dispositifs encore rares en Gaule, et par des tombes en coffre naviforme, maçonnées et à dalles trapézoïdales. Au moins trois sarcophages en grès fin de type bourguignon-champenois sont recensés d'après les fragments recueillis. Un atelier de verrier est avéré par des scories de verre, des parois de four vitrifiées et des fragments de creusets. Cette activité est liée à la fabrication des vitraux de l'édifice religieux.

Le matériel recueilli révèle une occupation de qualité, le vaisselier comptant des récipients en pierre ollaire et de la verrerie. L'étude de la faune témoigne d'une alimentation privilégiée et quelques accessoires – pontet d'épée et trois pointes de flèches en fer – suggèrent une présence d'hommes en armes. Quatre individus masculins inhumés dans l'église portent d'ailleurs des traces de violences interpersonnelles liées à un épisode de conflit. L'ensemble des arguments chronologiques, comprenant dix-sept datations <sup>14</sup>C, place cette occupation au tout début du VII<sup>e</sup> s., et un abandon au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.

Un second pôle d'occupation du haut Moyen Âge est reconnu sur le bord occidental de ce plateau, par des indices de construction(s) maçonnée(s) à caractère élitare, à couverture(s) de tuiles, livrant des fragments de verre à vitre et deux fragments de vitraux. Une nécropole mérovingienne, décrite anciennement, voit son existence corroborée par la découverte d'une bague en or représentant un oiseau fantastique. Un monastère bénédictin appartenant au réseau de prieurés de l'abbaye de Cluny s'implante sur ces vestiges à partir du XII<sup>e</sup> s. jusqu'à



Fig. 15 – Choix de monnaies de Salins. 1 : Aurélien, Ticinum (?), fin 274, aurelianus, MIR 47, n° 78a (inv. 2 Z 16 US 201). 2 : empereur et at. ind., 318-330 (?), nummus (inv. 1 Z 27 US 305). 3 : région de Bourges, vers 670-750, denier, MEC I, 585-587. 4 : Anglo-Saxons, East Anglian sceattas, série R, Norfolk oriental, vers 710-750, ar sceat, Metcalf 1993-1994, vol. 3, n° 412.

la Révolution. Une tradition attribue sa fondation au dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III (993-1032), sur les ruines du légendaire château de Roussillon.

Les investigations en cours n'ont pas levé toutes les interrogations. Il n'est pas certain que les deux pôles aient fonctionné à la même époque, un glissement de l'occupation vers le second pôle n'étant pas exclu. De même, la question d'une occupation continue jusqu'à l'implantation monastique n'est pas formellement résolue<sup>[28]</sup>.

Le mobilier numismatique est très réduit mais de qualité. À côté de deux billons romains, l'un d'Aurélien, l'autre d'époque constantinienne (fig. 15, n°s 1-2), figurent deux monnaies d'argent du VIII<sup>e</sup> s.

La première est un denier mérovingien issu d'un atelier indéterminé de la région de Bourges, émis vers 670-750 selon le MEC 1, ou 700-725 selon G. Depeyrot<sup>[29]</sup> (fig. 15, n° 3). La seconde est un *sceat* anglo-saxon frappé dans le Norfolk dans les années 710-750 (fig. 15, n° 4).

#### 1.9. MOUTHIER-HAUTE-PIERRE (DOUBS), CHÂTEAU VARBEY

Ce vaste éperon barré se détache du premier plateau surplombant les gorges de Noaille dans la haute vallée de la Loue, à 686 m d'altitude. Il est ceinturé de pentes très raides et de falaises plongeant avec un dénivelé de plus de 200 m par rapport au fond de la vallée, lui conférant des défenses naturelles évidentes. Cette implantation assure un contrôle de la grande voie antique dite d'Italie, empruntant ce passage naturel de la vallée qui entaille le massif d'est en ouest pour donner accès au second plateau en direction de Pontarlier, puis de la haute chaîne par la cluse de Joux. Mouthier-Haute-Pierre tire son nom d'un monastère fondé au IX<sup>e</sup> s. (*Monasterium Alta Petra*), d'après une mention de 870 dans l'acte de partage de Lothaire II.

Un fossé creusé dans la roche défend l'accès à cet éperon, complété par une motte où s'adosse une levée de terre d'une longueur de 7 m. Une première plate-forme, allongée et étroite, se développe et accueille les vestiges d'une construction en pierre. Aucun indice d'autres aménagements n'est identifié, hormis deux longues levées de terre successives en avant de ces vestiges, vraisemblablement d'origine protohistorique (Bronze final).

Par sa richesse, le numéraire récolté à Mouthiers-Haute-Pierre se distingue de la composition classique observée sur les sites de hauteur de la région. À l'exception d'un *nummus* très usé des années 318-324, seule monnaie romaine du site, toutes les pièces récoltées autour de ce

<sup>[28]</sup> Gandel & Billoin 2014 ; Billoin, Gandel *et al.* 2014.

<sup>[29]</sup> Depeyrot 2001, p. 78.

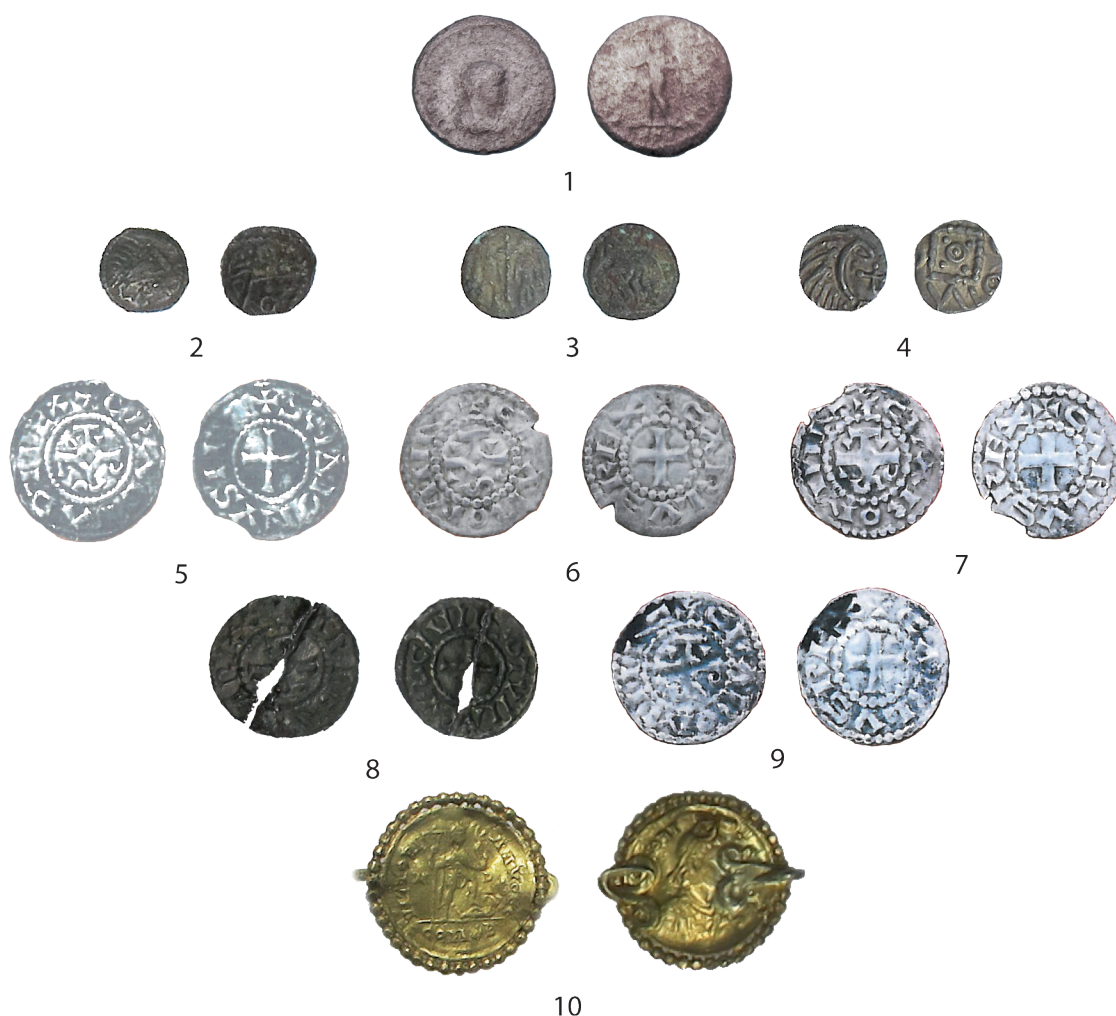


Fig. 16 – Choix de monnaies de Mouthier-Haute-Pierre. 1 : Constantin II César, Trèves (?), vers 317, nummus. 2 : Anglo-Saxons, série J, copie du type 85, Northumbrie, vers 710-725, ar sceat, Metcalf 1993-1994, vol. 3, p. 345-349. 3 : Anglo-Saxons, série QI, Norfolk occidentale et East Anglia, vers 725-745, ar sceat, Metcalf 1993-1994, vol. 3, p. 493 et pl. 23, 382. 4 : Anglo-Saxons, série E, var. D, Frise, vers 700-760, ar sceat, Metcalf 1993-1994, vol. 2, p. 219-220 et pl. 12, 209. 5 : Charles le Chauve, Saint-Denis, 843-877, denier, MG 843. 6-8 : Charles le Chauve, Clermont-Ferrand, 843-877, deniers, MG 1080. 9 : Carloman II, Rouen, 879-884, denier, Grut & Mazimann 2005, p. 78. 10 : fibule en or d'époque carolingienne (28 mm ; 8,8 g), réalisée en aménageant une monnaie d'Honorius, Milan, 395-402, solidus, RIC X, 1206

bâtiment en pierre sont en argent (8 ex.). S'y ajoute une remarquable fibule en or réalisée à partir d'un *solidus* d'Honorius (fig. 16, n° 10)<sup>[30]</sup>.

Un premier ensemble comprend trois *sceattas* anglo-saxons émis depuis les alentours des années 670 jusque vers 750/760. Les deux premiers ont été frappés en Angleterre (Norfolk, Northumbrie, East Anglia), le troisième vient d'un atelier frison situé sur le cours inférieur du Rhin. Ils indiquent une circulation monétaire couvrant la première moitié du VIII<sup>e</sup> s. En effet, ces petites monnaies d'argent, circulant conjointement aux deniers mérovingiens émis de manière parcimonieuse dans la région (sauf à Marseille), disparaissent lors de la réforme

<sup>[30]</sup> Grut & Mazimann 2005.

de Pépin III, en 751/754. L'apparition, à ce moment, de monnaies d'argent plus lourdes et plus larges, provoque le retrait rapide des dénominations antérieures.

Quatre deniers émis par Charles le Chauve entre 843 et 877 font partie des découvertes. L'édit de Pîtres, promulgué le 25 juin 864, impose le retrait des anciens deniers carolingiens, mais un denier rouennais de Carloman II (879-884), inédit jusqu'à la découverte de cet exemplaire, nous reporte au-delà de cette date. Ces cinq monnaies d'argent montrent une activité monétarisée pendant tout le IX<sup>e</sup> s.

La monture du *solidus* d'Honorius, frappé à Milan en 395-402, renvoie, elle aussi, à la période carolingienne. Des types analogues copient ou intègrent des monnaies de Charlemagne, Louis le Pieux, Pépin I<sup>er</sup> ou Lothaire I<sup>er</sup><sup>[31]</sup>. Certains exemplaires sont en métal blanc mais relèvent du même principe<sup>[32]</sup>.

On peut donc être assuré d'une circulation assez importante d'espèces précieuses à Mouthier-Haute-Pierre, des environs de 670/700 jusque sans doute vers 900. Cette relative abondance révèle le statut très spécifique de ce site.

## 2. SYNTHÈSE

Les habitats de hauteur du Jura relèvent d'une problématique complexe. Leur accès difficile et le couvert végétal dense n'en facilitent ni l'identification ni l'étude et handicapent notre façon de les appréhender tout autant que les pesanteurs historiographiques typiques du XIX<sup>e</sup> s. Les travaux engagés dans ce « programme collectif de recherche » ont profondément renouvelé les connaissances, à commencer par la mise en évidence d'une forme d'occupation largement sous-estimée, mais représentée partout en Europe comme l'a montré un récent colloque consacré aux « *Höhensiedlungen* des Ardennes à l'Adriatique »<sup>[33]</sup>. Ces habitats perchés, *castra* et fortifications, apparaissent polymorphes et recouvrent des réalités multiples dans l'espace et dans le temps. Les tentatives de classements opérées de la Grande-Bretagne avec les *Hill-top settlements*<sup>[34]</sup> à la Gaule méditerranéenne<sup>[35]</sup> offrent des réflexions stimulantes, liées aux mutations des cadres politiques, matérialisées par un changement du système domanial antique inaugurant la genèse du paysage médiéval.

Dans de telles conditions, l'importance du mobilier livré par les prospections doit être soulignée pour caractériser les activités, notamment artisanales et commerciales, qui se développent sur certains de ces établissements. Le monnayage, qui à la fois structure la chronologie et nous informe sur le statut des occupants en fonction des métaux utilisés, tient donc nécessairement une place de choix dans ces études, thématique développée tout particulièrement dans le cadre de ce colloque.

Si neuf habitats de hauteurs ont été retenus pour notre enquête, choisis parmi les mieux documentés, notamment par des sondages et des fouilles programmées, d'autres sont au stade de l'acquisition des données, par des prospections qui étoffent notamment le corpus monétaire. Les premiers acquis et éléments de synthèse présentés ici pourront donc être confrontés à des données renouvelées par un ensemble de sites à la fois plus étoffé et plus largement réparti sur ce massif jurassien. À ce stade, on ne peut tout à fait exclure formellement

<sup>[31]</sup> Schulz-Dörrlamm 1999.

<sup>[32]</sup> Duchemin & Berthod 2014

<sup>[33]</sup> Steuer & Bierbrauer 2008.

<sup>[34]</sup> Burrow 1981.

<sup>[35]</sup> Schneider 2008.

Périodes	Dates	Nb années	La Châtelaine		Menétru		Sainte-Anne		Matafelon		Montricher	
			Nb	IF <sub>r</sub>	Nb	IF <sub>r</sub>	Nb	IF <sub>r</sub>	Nb	IF <sub>r</sub>	Nb	IF <sub>r</sub>
I	260-275	15	10	2,16	6	0,25	51	2,57			0	
II*	275-294	19	16	2,73	7	0,23	43	1,71			1	
I + II	260-294	34	26	2,47	13	0,24	94	2,09	28	1,67	1	0,03
IIIa	294-307	13	0		1		0				0	
IIIb	307-318	11	0		0		0				0	
IIIa+b	294-318	24	0	0	1	0,03	4	0,13	0	0	0	
IV	318-330	12	0	0	0	0	1	0,06	2	0,34	0	
Va off.	330-335	6	2		0		2		1		3	
Vb off.	336-341	5	1		0		3		1		0	
Va + b*	330-341	11	4	1,18	1	0,06	11	0,76	3	0,55	3	0,25
VI	341-348	7	2	0,92	2	0,18	22	2,37	6	1,74	2	0,26
VIIa	348-354	6	2		2		18		11		0	
VIIb1	354-361	7	0		6		2		4		1	
VIIb2	361-364	3	0		0		0		1		0	
VIIa + b	348-364	16	2	0,40	8	0,31	20	0,94	16	2,03	1	0,06
VIII	364-378	14	1	0,23	12	0,53	5	0,27	8	1,16	1	0,07
IX	378-388	10	3	0,97	11	0,68	6	0,45	0	0	7	0,64
X	388-402	14	6	1,34	233	10,29	25	1,35	7	1,01	174	11,33
XI	402-435	33	0	0	2	0,04	0	0	0	0	3	0,08
<b>TOTAL</b>			<b>44</b>		<b>283</b>		<b>188</b>		<b>70</b>		<b>192</b>	

Tableau 5 – Les sites de hauteur du Jura : les données quantitatives

des fréquentations (éventuellement liées aux épisodes de crise du IV<sup>e</sup> s.) antérieures à cette première vague de créations d'établissements qui émerge peu après les années 400.

En effet (tabl. 5 et fig. 17), les indices de fréquence relative (IF<sub>r</sub>), une technique mise au point dans les années 1980 par H. Pottier afin de comparer les pourcentages d'ensembles couvrant des laps de temps différents, montrent que trois sites au moins (La Châtelaine, Sainte-Anne et Matafelon) présentent des valeurs élevées entre 330 et 348. Or ces séries sont absentes de Menétru comme de Montricher (nous ne disposons pas encore de données quantifiables pour Écricelle). En outre, sur les trois sites mentionnés plus haut, les valeurs atteintes par les espèces radiées des années 260 à 294 sont importantes et proches les unes des autres. Elles sont en revanche totalement négligeables à Menétru et Montricher. Ces deux groupes d'habitats perchés ont donc connu des destins différents car il est peu probable d'observer de telles disparités dans le stock monétaire au sein d'une même région.

Les établissements perchés jurassiens se caractérisent par une très relative abondance de monnaies postérieures à 402, un phénomène souvent sous-estimé, mais également mis en évidence dans d'autres régions de Gaule, par exemple dans la moyenne vallée de la Meuse<sup>[36]</sup>.

Sur ces sites de hauteur du Jura, le numéraire de bronze postérieur à 402 est seulement attesté par un unique *æ*s 4 (Menétru), hypothétiquement attribué à Constantin III (407-411).

L'argent, en revanche, est relativement abondant, avec une silique de Constantin III à Montricher, quatre de Jovin (411-413) à Menétru, Poligny et Montricher (2 ex.), une de

<sup>[36]</sup> Doyen 2009, p. 75.

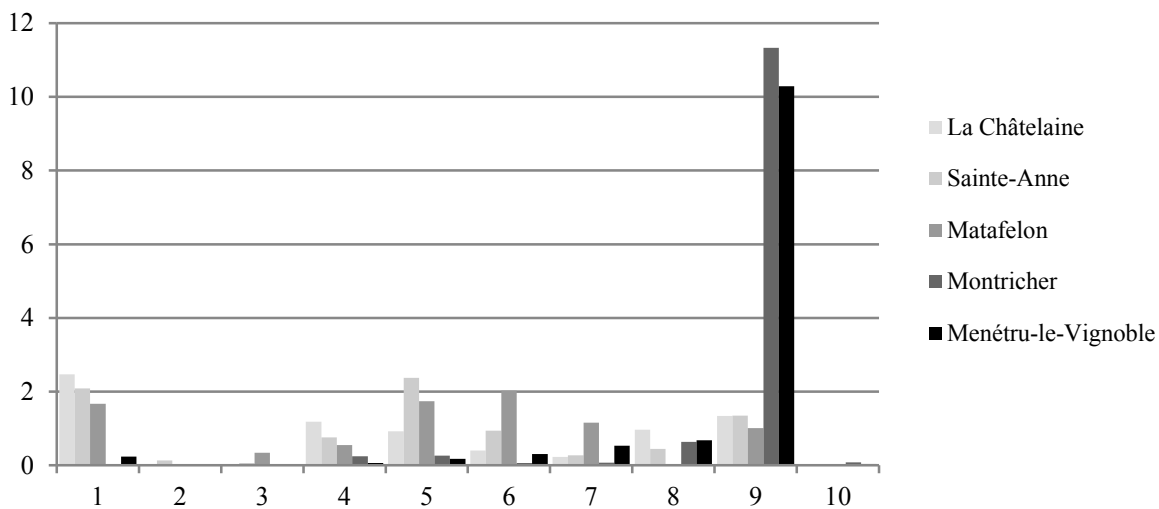


Fig. 17 – Les indices de fréquences relatives ( $IF_r$ ) montrant les deux groupes de sites : La Châtelaine, Sainte-Anne et Matafelon d’une part, Montricher et Menétru d’autre part

Valentinien III (425-455) à Écrille. S’y ajoutent les trois divisionnaires d’argent de Majorien (457-461) d’Écrille, et la petite pièce ravennate de 125 *nummi* de Justinien I<sup>er</sup> (527-565) de Menétru. Ces séries romaines tardives, appartenant toutes aux années 410-530, sont suivies, après une période d’absence longue d’un siècle et demi (530-670), par un denier mérovingien à Salins, et quatre *sceattas* anglo-saxons (trois à Mouthier-Haute-Pierre, un à Salins). Ce petit groupe couvre la première moitié du VIII<sup>e</sup> s. La présence de monnaies anglo-saxonnes dans le Jura n’est pas surprenante, la carte de répartition dressée par J. Lafaurie et J. Pilet-Lemière<sup>[37]</sup> illustre leur pénétration jusque dans le delta du Rhône. Rares, ces monnaies se concentrent sur ces établissements de hauteur, à l’exemple du *Mont-Julien* à Pont-de-Roide<sup>[38]</sup> dans la vallée du Doubs, et *Wittenauer Horn* à Wittnau près du Rhin où un dépôt de huit monnaies a été découvert<sup>[39]</sup>. Elles signalent également des occupations particulières, comme ces deux exemplaires imitant des *sceattas*, retrouvés près de la main de l’inhumé de la tombe Sp. 118 de la vaste nécropole mérovingienne de Bourogne, dans le Territoire de Belfort<sup>[40]</sup>. Un *sceat* frison « au porc-épic », accompagné d’un denier du VIII<sup>e</sup> s. frappé à Chalon-sur-Saône, provient de l’habitat du haut Moyen Âge de la *Corvée Verdat* à Rahon (Jura), un établissement d’un statut social assez élevé, situé en plaine, à la confluence du Doubs et de la Loue, proche de Dole, chef-lieu du *pagus* d’Amaous<sup>[41]</sup>.

Le siècle suivant est marqué par la relative fréquence des deniers carolingiens, rencontrés à cinq exemplaires à Mouthier-Hautes-Pierre et deux à Matafelon.

L’or n’est pas absent de ces trouvailles. Si l’on exclut la fibule de Mouthier-Haute-Pierre, qui ne possède plus de caractère monétaire, deux *tremisses* de Valentinien III ont été découverts à Écrille. Ces petites monnaies d’or, assez fréquentes dans les sépultures, ne se rencontrent que très exceptionnellement dans les habitats, même si l’une d’elles est fourrée.

<sup>[37]</sup> Lafaurie & Pilet-Lemière 2003, carte 19 p. 381

<sup>[38]</sup> *Sceat* au porc-épic série E, variété G. En cours d’étude au sein du PCR « Sites de hauteur de l’Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté ».

<sup>[39]</sup> Geiger 1980. Il s’agit d’un denier mérovingien d’Iciodurus (Yzeures-sur-Creuse), de trois deniers de Maastricht et de quatre de Duurstede, aux Pays-Pas.

<sup>[40]</sup> Colney 1995. Le revers porte une croix grecque cantonnée de quatre globules.

<sup>[41]</sup> Billoin 2001, et inédit.

Malgré ces importations d'espèces d'or et d'argent, le V<sup>e</sup> s. devient rapidement une période de disette monétaire dans la circulation quotidienne. Différents types de substituts pallient une carence qui va en s'accroissant à partir du moment où les intermédiaires italiens diminuent, puis cessent, dans les années 420/430 sans doute, leurs importations en Gaule<sup>[42]</sup>.

Quatre types de réactions à la pénurie monétaire peuvent être relevés : la production de copies, la fragmentation et le rognage d'espèces antérieures, la récupération de monnaies du Haut-Empire, et finalement la mise en circulation d'objets divers auxquels on attribue un pouvoir libérateur.

#### 2.1. LES IMITATIONS D'ÆS 4 THÉODOSIENS

L'estimation de l'impact des imitations d'æ4 postérieurs à 402 pose un problème documentaire actuellement insoluble au niveau des provinces septentrionales de l'Empire. En effet, certains sites sont apparemment exempts de telles falsifications, vraisemblablement parce qu'elles n'ont pas été reconnues comme telles<sup>[43]</sup>. Une ventilation correcte du monnayage entre frappes officielles et « illégales » s'avère donc impossible dans la plupart des cas.

Comme nous l'avons vu, Menétru-le-Vignoble a livré 9 imitations du type *Victoria avggg*, 3 de *Salvs reipublicæ*, et 34 non attribuables à l'un des deux types, soit un total de 19,9 % de pièces illégales (46/231).

L'état apparemment médiocre des monnaies de Montricher n'a pas permis à A. Geiser de distinguer les imitations éventuelles.

Au niveau régional, l'étude de l'impact de ces minuscules monnaies n'est possible qu'à Portout (Savoie), sur les rives du lac du Bourget, où elles représentent 16,4 % (37/225) et à Viuz-Faverges, en Haute-Savoie avec 1,9 % (5/268). Les différences sont donc considérables et, d'une manière générale, les sites les plus anciens – ceux qui présentent le plus fort taux de *Victoria avggg* – sont également ceux qui livrent le moins d'imitations. Un nouveau critère de datation pourrait dès lors être mis au point grâce à ce monnayage jusqu'ici négligé.

Les données métrologiques relatives aux imitations de Menétru sont reprises dans le tableau 6. Cet ensemble d'imitations d'une homogénéité pondérale très relative – à l'exception des *minimissimi*, apparemment plus légers (mais les données sont peu abondantes) – ne semble pas avoir été destiné à produire des substituts d'æ4 mais apparemment des moitiés, voire des tiers. L'hypothèse d'une classe pondérale plus légère avait du reste été avancée il y a près de vingt ans à propos du dépôt d'Argelliers dans l'Hérault (Hollard 1992). Il s'agirait d'espèces taillées au 1/492<sup>e</sup> de livre, avec une masse moyenne théorique de 0,66 g.

Nous avons choisi de placer dans le paragraphe dédié aux « objets monétiformes divers », les très nombreuses copies en plomb dont une partie seulement porte des empreintes d'æ4 théodosiens.

Type	Nb	Masse moyenne en g	Ø moyen en mm
<i>Victoria auggg</i>	8	0,6	9,6
<i>Salus Reipublicæ</i>	3	0,41	9,1
<i>Victoria</i> ou <i>Salus</i>	18	0,44	9,2
" <i>minimissimi</i> " 388-402	10	0,34	8,4

Tableau 6 – Données métrologiques des imitations théodosiennes de Menétru-le-Vignoble

<sup>[42]</sup> Nous développons cette thèse plus haut dans ce volume, aux p. 73-93.

<sup>[43]</sup> Doyen 2011, p. 366-367.



## 2.2. LE ROGNAGE ET LE FRACTIONNEMENT DU NUMÉRAIRE

L'une des caractéristiques majeures du numéraire antérieur à 388 récolté sur les sites de l'arc jurassien est un remarquable taux de manipulations destinées à en diminuer la masse afin de l'amener au standard pondéral des *æs* 4 théodosiens. Deux techniques sont observables : le rognage d'une part, et le fractionnement par découpe au burin d'autre part. Nous n'avons en revanche pas observé dans notre abondant matériel de traces d'enlèvements latéraux en biseau d'une partie du flan, une technique largement répandue dans l'Empire, récemment mise en lumière à propos des *æs* 2<sup>[44]</sup>.

### Le rognage

Largement pratiquée en Orient au V<sup>e</sup> s., la technique du rognage des *æs* 3 valentiniens ou des *nummi* constantiniens en vue d'en réduire la masse est un phénomène connu de longue date. Les attestations en Occident, en revanche, sont nettement moins nettes : les numismates inventoriant les monnaies de sites y ont peut-être trop peu porté attention.

À Menétru, la première occurrence de cette pratique concerne un *æs* 3 du type *Fel temp reparatio* émis entre 353 et 360, dont la masse théorique de 2,48 g a été ramenée à 1,64 g. Deux *æs* 3 d'époque valentinienne ont subi le même traitement, les faisant passer de 2,50 g environ à respectivement 1,03 et 1,32 g.

C'est également le cas à Sainte-Anne, où nous avons noté la présence d'au moins un *æs* 3 des années 348-358, extrêmement usé et rogné au module de l'*æs* 4 puisqu'il ne pèse plus que 1,19 g.

### Le fractionnement

Le numéraire de tous ces établissements se caractérise également par le nombre important de monnaies fractionnées, généralement sous forme de demis ou de quarts<sup>[45]</sup>. À Menétru, pas moins de 13 exemplaires, soit 4,1 % de l'ensemble des monnaies identifiables ou non (13/320), appartiennent à cette catégorie réunissant aussi bien des espèces du Haut-Empire que des bronzes plus tardifs, les plus récents datant de 378-383. Presque tous les autres sites ont livré des monnaies mutilées de la même manière.

À Sainte-Anne, nous relevons deux *dupondii* de Nîmes pour Auguste et Agrippa (un probable, coupé en deux, un certain, coupé au quart), une pratique particulièrement fréquente au début de l'Empire pour ce type monétaire ; les deux exemplaires peuvent très bien avoir été récupérés dans cet état. Nous pouvons y ajouter deux demi-*æs* 2 du type *Reparatio reipvb*. Les monnaies coupées représentent 1,8 % des 227 monnaies antiques du site.

À Écrille, ce sont un sesterce, un antoninien de billon et un *æs* 4 aux *vota* (383-388) qui ont été coupés.

À Matafelon, nous avons noté la présence de deux *æs* 3 et d'un *æs* 2 coupés ; un sesterce a été retaillé puis perforé.

Ce type de pratique du débitage des monnaies se rencontre assez fréquemment au V<sup>e</sup> s., par exemple sur le site de l'église funéraire paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille<sup>[46]</sup>, où les monnaies coupées représentent 4,6 % (27/585), valeur fort proche de celle observée à Menétru (4,1 %). À Hières-sur-Amby (oppidum de *Larina*), dans l'Isère, les monnaies

<sup>[44]</sup> Vondrovec 2015.

<sup>[45]</sup> Synthèse dans Doyen 2016.

<sup>[46]</sup> Bouvry-Pournot et al., 2007

fractionnées, essentiellement des demis, sont également bien attestées, avec 9 exemplaires ( $9/656 = 1,37\%$ ), la plupart (7 ex.) étant des *aes* 4 théodosiens<sup>[47]</sup>.

Nous avons évoqué plus haut le cas de l'unique monnaie gauloise de Menétru (n° 263), un statère d'argent (ou de très bas électrum) coupé en quatre afin de correspondre à une silique taillée au  $1/192^e$  de livre. La masse maximale attestée pour une silique de Jovin est de 1,72 g, alors que la taille légale au  $1/216^e$  de livre implique une silique théorique de 1,50 g (Doyen 2011, p. 368). Avec 1,60 g, ce quart de statère s'intègre parfaitement dans l'intervalle pondéral de la petite monnaie d'argent du début du V<sup>e</sup> s.

Cette fragmentation du monnayage d'argent touche également les espèces impériales de billon, à savoir un antoninien coupé de Valérien II (257-258) venant d'Écrille, et pesant 0,82 g.

### 2.3. LA RÉCUPÉRATION DE MONNAIES DU HAUT-EMPIRE

Nous avons insisté, à de nombreuses reprises, sur l'importance que revêt en Gaule septentrionale et orientale le numéraire sénatorial de cuivre et d'orichalque (laiton) bien après la fin de son émission et la date supposée – et souvent erronée lorsqu'on la limite aux alentours de 270 – de la fin de sa circulation (Doyen 2007, p. 279-281). Les dernières productions d'une véritable ampleur datent du règne d'Aurélien (270-275) mais elles ne parviennent que très rarement en Gaule. Nous avons montré, chiffres à l'appui, que contrairement à la *doxa*, le sesterce et ses subdivisions conservaient une place importante dans la thésaurisation jusqu'à l'époque tétrarchique, et dans la circulation jusqu'à la réforme de 318 au moins (Doyen 2008, p. 187-202). Après cette date, le bronze du Haut-Empire demeure fréquent puisqu'il semble encore occuper plus de 2 % du stock monétaire entre 318 et 348<sup>[48]</sup>.

Plus qu'une réapparition, comme le supposait naguère G. Depeyrot faute de jalon intermédiaire bien daté<sup>[49]</sup>, il s'agit d'une réelle continuité d'un phénomène souvent négligé par les numismates qui considèrent un peu trop aisément qu'un sesterce trouvé dans un niveau constantinien ou valentinien est obligatoirement hors-contexte.

Comme nous l'avons déjà souligné, une caractéristique du bronze sénatorial récolté sur les sites de hauteur jurassiens est l'importance du taux de fragmentation (tabl. 7-8). Sur

Sites	Den.	Ant.	½ ant.	Sest.	½ sest.	¼ sest.	Dup.	¼ dup.	As	½ as	¼ as	Sem.	Tot.
La Châtelaine		1+1		2			1		1	1			7
Ménétru	1						1			3	1		6
Sainte-Anne				8			1	1		2		1	13
Ecrille	2		1		1				1				5
Poligny				1			1		1+1				4
Matafelon				2		1	1		2				6
Montricher									4				4
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1+1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>9+1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>45</b>

Tableau 7 – Répartition du numéraire du Haut-Empire sur les sites de hauteur du Jura. NB : les *æ* sans autre précision ou MB ont été comptés comme *as*

<sup>[47]</sup> Bompaire 2011, p. 250-274.

<sup>[48]</sup> Doyen 2007, p. 281 : 2,19 % en nombre d'individus entre 318 et 348, mais comme ces monnaies sont beaucoup plus lourdes, elles représentent environ  $1/5^e$  de la masse métallique en circulation.

<sup>[49]</sup> « À partir de 330-336, l'empire ne manipule plus le stock de bronze qui tend de plus en plus à comprendre du numéraire ancien, du début du IV<sup>e</sup> s., voire du Haut-Empire », cité par Doyen 2007, p. 281. Voir également Depeyrot 1999, p. 46-47.

N <sup>os</sup>	Dénom.	Fractions	Masse en g
294	As	½	6,01
293	As	½	4,68
317	As	½	4,00
276	As ?	¼	1,74

Tableau 8 – Les monnaies fractionnées du Haut-Empire de Menétru

39 monnaies de bronze, onze ont été coupées, soit 28,2 %. Huit sont des moitiés, et trois des quarts.

Les données de comparaison sont peu abondantes et nous obligent à nous éloigner du Jura. Ainsi, sur la fortification de Vireux-Molhain, dans les Ardennes, parmi les 78 bronzes émis jusqu'en 269, 3 seulement ont été coupés, soit à peine 3,9 %<sup>[50]</sup>. Partout a livré trois sesterces et un as, mais aucune de ces pièces n'a été fractionnée. On peut dès lors supposer que les utilisateurs des sites jurassiens, à date très tardive, n'avaient plus l'usage de « fortes valeurs » de bronze. Pour s'intégrer dans une masse monétaire constituée essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, d'*æs* 4 pesant en moyenne 1,255 g, le numéraire résiduel du Haut-Empire devait donc être débité en fractions plus légères. Le n° 276 de Menétru (tabl. 8) pouvait effectivement circuler comme un *æs* 4. Avec respectivement 6,01, 4,68 et 4,00 g, les trois autres pouvaient passer pour des *æs* 2, voire comme un *æs* 1 dans le cas du n° 294. Mais sur les autres sites, les masses sont plus importantes et ces monnaies constituent dès lors des multiples du *nummus centenionalis*. On sait que l'administration ostrogothique a réintroduit dans la circulation italienne des grands et moyens bronzes du Haut-Empire, essentiellement d'époque flavienne. Ils étaient tarifés, selon leur masse, 83 et 42 *nummi*, et portaient, poinçonnées sur le portrait impérial, des marques de valeur correspondant à un double *follis* pour les sesterces (LXXXIII), et à un *follis* pour les *dupondii* comme pour les *asses* (XLII), des dénominations apparemment non distinguées alors que sous l'Empire le *dupondius* valait deux *asses*<sup>[51]</sup>.

Les correspondances établies par H. Mostecky à partir de sources diverses (données littéraires, épigraphie) pour les années 520-533/4 en Afrique du Nord vandale sont les suivantes<sup>[52]</sup> :

- XLII *nummi* = pièce ancienne de bronze<sup>[53]</sup> pesant 105 carats<sup>[54]</sup> (= 19,95 g)
- XXI *nummi* = *idem*, pesant 52½ carats (9,98 g)
- XII *nummi* = pièce de bronze/cuivre pesant 30 carats (5,7 g)
- IIII *nummi* = *idem*, pesant 10 carats (1,9 g)
- 1 *denarius* = *idem*, pesant 2½ carats (0,475 g)

Un tel (ré)étalonnage des espèces anciennes selon une nouvelle grille de valeurs doit avoir été appliqué dans l'est et le nord de la Gaule, sinon on comprend mal le besoin de fractionner des sesterces si les utilisateurs accordaient la même valeur à toutes les vieilles

<sup>[50]</sup> Doyen & Lémant, 1984, 1990.

<sup>[51]</sup> Morrisson 1983 ; MEC I, p. 30, et l'étude de Flavia Marani dans ce volume (p. 41).

<sup>[52]</sup> Mostecky 1997, p. 157.

<sup>[53]</sup> Mostecky 1997, p. 153-154, parle de « *der alten noch umlaufenden AE-Münzen* » sans préciser de quelles dénominations il s'agit.

<sup>[54]</sup> Le carat, portant le nom grec de *keration* dans la partie orientale de l'Empire, correspond à 1/1728<sup>e</sup> de la livre.

monnaies de bronze. En Gaule du nord et de l'est, l'absence de marque spécifique gravée sur ces pièces et fragments de pièces montre apparemment que leur usage ne posait pas de difficulté, et que leur tarification nouvelle (valeur en *nummi*) reposait sur un large consensus. En Italie, en revanche, le fait que l'État (ou toute autre autorité) ait été contraint d'apposer une contremarque montre un besoin d'imposer une valeur qui n'était pas évidente pour l'utilisateur.

#### 2.4. PSEUDO-MONNAIES ET OBJETS MONÉTIFORMES À POUVOIR LIBÉRATOIRE

Différents types d'objets monétaires figurent encore dans le matériel des sites concernés. Il s'agit par exemple d'un flan de plomb perforé, de 4,72 g – probablement un sceau commercial apposé sur du courrier ou des marchandises – ou encore de flans de bronze non empreints, dont cinq exemplaires viennent de Menétru<sup>[55]</sup>.

Mais le matériel le plus remarquable est constitué de pseudo-monnaies de plomb. La plupart des flans portent les traces d'une empreinte, et quand le type est déterminable, il s'agit invariablement des revers *Victoria avggg* et *Salus reipublicæ*. Toutefois, d'assez nombreux exemplaires sont de simples rondelles lisses produites au module des *æs* 4 théodosiens.

De telles monnaies en plomb apparaissent à Menétru (1 ex.), Sainte-Anne (2 ex.) et surtout à Écrille, avec un minimum de 29 exemplaires qui attendent une étude métrologique.

Sur l'usage du plomb à des fins monétaires au V<sup>e</sup> s., on se reportera aux remarques de G. Gorini<sup>[56]</sup>. Ce phénomène est connu de longue date en Gaule et ailleurs<sup>[57]</sup> ; il a été également mis en évidence dans les dépôts théodosiens, par exemple à Boulogne-sur-Mer<sup>[58]</sup>.

### 3. CONCLUSIONS

Après la période d'importation massive de monnaies de bronze provenant des ateliers italiens (Rome et Aquilée), qui s'estompe dès avant le milieu du V<sup>e</sup> s., l'emploi de multiples substituts montre une économie encore fortement monétisée. On est frappé par l'abondance de l'argent, rarement thésaurisé pourtant, alors que le métal blanc du IV<sup>e</sup> s. n'est régionalement attesté que par l'unique siliqua de Valentinien II de Montricher. Le même phénomène se remarque pour l'or : trois exemplaires (un *solidus* monté et deux *tremisses*) pour le V<sup>e</sup> s. alors que le siècle précédent n'a livré qu'un unique *solidus* de Théodose I<sup>er</sup>, fourré de surcroît (Montricher).

La multiplicité des types et des dénominations, intactes ou fragmentées, devait poser certaines difficultés aux utilisateurs et, sans doute, un fréquent recours à la balance, du moins pour ce qui est de l'argent et de l'or. En effet, l'une des caractéristiques des sites de hauteur jurassiens, révélatrice de leur statut spécifique, est l'abondance d'objets destinés à la pesée. Nous avons ainsi mentionné les plateaux de deux balances à trébuchet venant de Menétru (fig. 6, n<sup>os</sup> 19-20). Ces instruments ont une précision de l'ordre du centigramme et sont aptes à la pesée de métaux précieux. Mais c'est surtout la fréquence des poids qu'il convient de relever (tabl. 9), alors qu'ils sont totalement absents des occupations de plaine. Trois au moins sont destinés à la pesée de monnaies d'or, des *solidi* ou des *tremisses*. Ces objets spécifiques renvoient à des transactions et des opérations commerciales qu'il serait bien difficile d'attester sans leur présence. Mais, comme nous l'a suggéré récemment A. Dierkens, le fait que ces instruments

<sup>[55]</sup> Doyen 2011, n<sup>os</sup> 10 (sceau commercial ?) et 165, 166, 188, 213 et 265 (flans lisses, en bronze).

<sup>[56]</sup> Morrisson 1981 et 1993 ; Gorini 1996, p. 185-202.

<sup>[57]</sup> Mostecky 1997, p. 189, n<sup>o</sup> 768-769. Voir l'étude de Joël François et Cécile Morrisson dans ce volume (p. 190-191).

<sup>[58]</sup> Delmaire 1983, p. 185, n<sup>os</sup> 1300-1351.

N°	Métal	Valeur	Masse en g	Site	Illustration
1	Æ	2 <i>siliquae</i>	0,36	Écrille	fig. 9, 16
2	Æ	1 <i>scripulum</i>	1,15	Écrille	fig. 9, 13
3	Æ	1 <i>scripulum</i>	1,22	Écrille	fig. 9, 15
4	Æ	3 <i>scripula</i>	3,78	Écrille	fig. 9, 14
5	Æ	3 <i>nomismata</i>	12,32	Menétru	fig. 6, 17
6	Pb	1 <i>uncia</i>	27,03	Menétru	fig. 6, 18

Tableau 9 – Les poids des sites de hauteurs du Jura

aient été conservés sur les sites de hauteur n'implique pas qu'ils y étaient utilisés. On peut très bien penser que ces objets stratégiquement importants étaient aux mains de certaines catégories socioprofessionnelles (fonctionnaires, changeurs et banquiers) gravitant autour des élites. Les poids et mesures pouvaient dès lors se déplacer sur les sites de plaine, avec un fonctionnaire autorisé, lorsque leur usage s'avérait nécessaire (marchés, par exemple), pour ensuite rejoindre le *castrum*.

L'ensemble de ce matériel révèle le statut particulier des établissements perchés et de leurs occupants. Leur aisance matérielle est confirmée par de nombreux indices archéologiques mobiliers (vaisselle d'importation, verrerie, bijoux, armes, alimentation spécifique) et immobiliers (degré d'équipement mis en évidence par des remparts maçonnés, des églises...). La monnaie vient confirmer cette impression générale et permet parfois d'identifier la présence d'une élite (Mouthier-Haute-Pierre)

Trois phases peuvent être distinguées dans ce secteur géographique : de 400 à 600 environ, la différence avec le IV<sup>e</sup> s. se marque peu, si ce n'est par l'apparition d'assez nombreuses petites monnaies d'argent, et même par une circulation de divisionnaires d'or. De 600 à 650, nous ne relevons sur nos sites plus aucune trace de monnaies neuves, même si le mobilier prouve une occupation assez systématique des habitats perchés qui livrent encore des objets témoignant d'un statut social élevé. Nous supposons qu'une partie de la circulation quotidienne est encore couverte par les monnaies romaines et leurs substituts, mais de manière plus réduite.

Une seconde rupture intervient vers 650/700. Les petites monnaies d'argent redeviennent fréquentes, qu'elles soient locales ou importées du monde anglo-saxon, avant d'être remplacées, au IX<sup>e</sup> s., par les deniers carolingiens. Les découvertes de Salins (début VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup>/X<sup>e</sup> s.) montrent qu'après 700, le numéraire antique a perdu son impact quantitatif, sans pour autant avoir totalement disparu puisque rares sont les sites d'époque carolingienne, dans le Jura comme ailleurs<sup>[59]</sup>, qui ne livrent pas de monnaies impériales.

<sup>[59]</sup> Lors de ce colloque, nous avons présenté un certain nombre de sites du Nord-Pas-de-Calais datant du haut Moyen Âge, comme Quentovic (La Calotterie), qui ont livré des monnaies romaines. Le plus caractéristique est celui de Noyelles-sur-Escaut (Nord), fouillé par l'Inrap en 2012 sous la direction d'Alexy Duvaut-Saunier. Trente fonds de cabane, des structures et bâtiments divers ont été mis au jour sur une surface de 4000 m<sup>2</sup>, sans aucune trace d'occupation antique antérieure. Deux *æs* 3 de Valentinien I et/ou Valens (Arles, 371-375/6) ont été découverts. L'un provient du fond de cabane 184, daté début VII<sup>e</sup>/milieu VIII<sup>e</sup> s. L'autre a été trouvé dans un trou de poteau du fond de cabane 40, défini comme « pré-carolingien ».

## BIBLIOGRAPHIE

**Bastien 1980**

P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. De la réforme monétaire de Dioclétien à la fermeture temporaire de l'atelier en 316 (294-316)*. Numismatique Romaine XI, Wetteren, 1980.

**Bastien 1987**

P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Du règne de Jovien à la mort de Jovin (363-413)*. Numismatique Romaine XVI, Wetteren, 1987.

**Billoin 2001**

D. BILLOIN, « Rahon », *ADLFI. Archéologie de la France-Informations* [En ligne], Franche-Comté, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2001, URL : <http://adlfi.revues.org/8409>

**Billoin 2015**

D. BILLOIN, L'occupation antique et du haut Moyen Âge. In : COLLIN 2015, p. 147-152.

**Billoin & Gandel 2014a**

D. BILLOIN & PH. GANDEL (dir.), *Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*. Rapport de Programme Collectif de Recherche, Dijon, 2014, 165 p.

**Billoin & Gandel 2014b**

D. BILLOIN & PH. GANDEL (dir.), *Château-sur-Salins et Pretin : sept millénaires d'occupation. Archéologie dans le Jura*. Les mini-guides archéologiques de Franche-Comté, Salins, 2014.

**BMC IV**

H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume IV. Antoninus Pius to Commodus*. Londres 1940.

**BMC V**

H. MATTINGLY, avec la collaboration de R.A.G. CARSON & P.V. HILL, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume V. Pertinax to Elagabalus*. Londres, 1950.

**BMC VI**

R.A.G. CARSON, *Coins of the Roman Empire in the British Museum. Volume VI. Severus Alexander to Balbinus and Pupienus*. Londres, 1962.

**Bompaire 2011**

M. BOMPAIRE, Annexe 2. Catalogue des monnaies antiques de Larina. In : PORTE 2011, p. 250-274

**Brooke et al. (éd.) 1983**

C.N.L. BROOKE, B.H.I Stewart, J.G. Pollard, T.R. Volk, *Studies in numismatic method presented to Philip Grierson*. Cambridge, 1983.

**Bouvry-Pournot et al. 2007**

J. BOUVRY-POURNOT, J. FRANÇOISE & M. MOLINER, Les monnaies de l'église funéraire paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille, bilan préliminaire. *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 62-7, 2007, p. 160-165.

**Burrow 1981**

I. BURROW, *Hillfort en Hill-top Settlement in Somerset in the First to Eight Centuries A.D.* BAR-BS 91, Oxford, 1981.

**Cattelain & Paridaens (dir.) 2009**

P. CATTELAINE & N. PARIDAENS (dir.), *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande. Nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site*. Études d'Archéologie 2-Artefacts 12, Bruxelles-Treignes, 2009.

**Collin 2015**

P. COLLIN (coord.), *Curieux de nature dans la Reculée des Planches. Guide naturaliste et culturel*. Arbois, 2015.

**Colney 1995**

M. COLNEY, *Le haut Moyen Âge dans la Trouée de Belfort (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles) : Archéologie et Histoire*. Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon, 1995, 2 vol.

**David-Elbiali & Paunier 2002**

M. DAVID-ELBIALI & D. PAUNIER, avec les contributions d'A. GEISER, M. KALUSENER, V. SERNEELS & J. STUDER, *L'éperon barré de Châtel d'Arrufens (Montricher, Vaud), Âge du Bronze et Bas-Empire*. Cahiers d'Archéologie Romande 90, Lausanne, 2002.

**Delmaire 1983**

R. DELMAIRE, Un trésor d'æs 4 au musée de Boulogne-sur-Mer (Notes sur la circulation monétaire en Gaule du nord au début du V<sup>e</sup> siècle). *Trésors Monétaires* V, 1983, p. 131-185.

**Depeyrot 1999**

G. DEPEYROT, *Zilil I. Étude du numéraire*. CEFR 250, Rome, 1999.

**Depeyrot 2001**

G. DEPEYROT, *Le numéraire mérovingien. L'âge du denier*. Moneta 22, Wetteren, 2001.

**Doyen 1980**

J.-M. DOYEN, Une trouvaille occidentale d'imitations radiées. Troisième partie. Le problème des « imitations radiées ». Propositions de classification et de datation. *Bulletin du Cercle d'Études Numismatique* 17/4, 1980, p. 77-88.

**Doyen 2007**

J.-M. DOYEN, *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain. Recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*. Archéologie urbaine à Reims 7, Reims, 2007.

**Doyen 2008**

J.-M. DOYEN, *Gallia Belgica, Germania Inferior & Moesia Superior. Trésors monétaires anciens et nouveaux (II<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)*. Moneta 81, Wetteren, 2008.

**Doyen 2009**

J.-M. DOYEN, Les monnaies. In : P. CATTELAINE & N. PARIDAENS (dir.) 2009, p. 52-89.

**Doyen 2011**

J.-M. DOYEN, Les monnaies de Menétru-le-Vignoble (420-530) et la fin de la circulation des bronzes théodosiens au nord des Alpes. In : GANDEL & BILLOIN (dir.) 2011, p. 359-370 et 386-406.

**Doyen 2016**

J.-M. DOYEN, Le fractionnement du numéraire romain au V<sup>e</sup> siècle, des Ardennes au Jura : note de technologie monétaire. *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques* 53/2, 2016, sous presse.

**Doyen & Lémant 1984**

J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, *La fortification antique de Vireux. T. 1. Les monnaies*. Amphora 35, Braine-l'Alleud, 1984.

**Doyen & Lémant 1990**

J.-M. DOYEN & J.-P. LÉMANT, *Les monnaies antiques de Vireux. T. 2*. Amphora 60-61, Bruxelles, 1990.

**Dubois 1942**

E. DUBOIS, *Histoire des pays qui ont formé le département de l'Ain. III, Époque-gallo-romaine*. Bourg-en-Bresse, 1942.

**Duchemin & Berthod 2014**

J.-P. DUCHEMIN & D. BERTHOD, Une fibule monétiforme carolingienne à l'effigie d'Élagabale. *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques* 51/2, 2014, p. 259-262.

**Gandel & Billoin (dir.) 2011**

PH. GANDEL & D. BILLOIN (dir.), Le site de Gaillardon à Menétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. *RAEst* 60, 2011, p. 319-429.

**Gandel & Billoin (dir.) 2014**

PH. GANDEL & D. BILLOIN (dir.), avec la collaboration de M. CAMPY, D. GANDIA, C. GASTON, S. HUMBERT, I. PACTAT, *Fouille programmée 2014 sur le site du Camps du Château à Salins-les-Bains (39)*. Rapport de fouille programmée. Projet Collectif de Recherche sur les établissements de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en Franche-Comté (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles), 2014.

**Gandel, Billoin & Humbert 2008**

PH. GANDEL, D. BILLOIN & S. HUMBERT, Écrille « La Motte » (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. *RAEst* 57, 2008, p. 289-314.

**Geiger 1980**

H.-L. GEIGER, Ein kleiner frühmittelalterlicher Münzschatz von Wittnauer Horn. *Archéologie suisse* 3, 1980, p. 56-60.

**Geiser 2002**

A. GEISER, Les trouvailles monétaires. In : DAVID-ELBIALI & PAUNIER 2002, p. 135-150.

**Gorini 1996**

G. GORINI, Currency in Italy in the Fifth Century. In : C.E. KING & D. WIGG (éd.) 1996, p. 185-202.

**Gricourt, Naumann & Schaub 2009**

D. GRICOURT, J. NAUMANN & J. SCHAUB, *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle). Fouilles 1978-1998*. Blesa 5, Paris, 2009.

**Grut 1999**

H. GRUT, *Sites protohistoriques de hauteur, Château de Thoire, commune de Matafelon-Granges (Ain)*. Rapport de prospection, SRA de Franche-Comté, 1999.

**Grut & Mazimann 2005**

H. GRUT & J.-P. MAZIMANN, Découverte d'un bijou monétaire en or du haut Moyen Âge, de trois sceattas et d'un denier de Carloman II inédit pour l'atelier de Rouen sur un même site en Franche-Comté. *Bulletin de la Société Française de Numismatique* 60-4, 2005, p. 76-78.

**Hollard 1992**

D. HOLLARD, Une division de l'æs 4 dans le numéraire gaulois du V<sup>e</sup> siècle. *CahNum* 112, 1992, p. 23-25.

**King & Wigg (éd.) 1996**

C.E. KING & D. WIGG (éd.), *Coin finds and coin use in the Roman World. The thirteenth Oxford Symposium on coinage and monetary history, 25-27-03-1993*. Studien zu Fundmünzen der Antike 10, Berlin, 1996.

**Lafaurie & Pilet-Lemière 2003**

J. LAFAURIE & J. PILET-LEMIÈRE, *Monnaies du haut Moyen Âge découvertes en France (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*. Cahiers Ernest-Babelon 8, Paris, 2003.

**Mazel 2008**

F. MAZEL, *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'occident médiéval (V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*. Rennes, 2008.

**MEC 1**

PH. GRIERSON & M. BLACKBURN, *Medieval European coinage. With a catalogue of the coins in the Fitzwilliam Museum, Cambridge. 1. The Early Middle Ages (5<sup>th</sup>-10<sup>th</sup> centuries)*. Cambridge, 1986.

**Metcalf 1993-1994**

D.M. METCALF, *Thrymsas and Sceattas in the Ashmolean Museum Oxford*. Londres, 1994, 3 vol.

**MG**

K.-FR. MORRISON & H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*. Numismatic Notes and Monographs 158, New York, 1967.

**MIR 14**

B. WOYTEK, *Die Reichsprägung des Kaisers Traianus (98-117)*. Moneta Imperii Romani 14, Vienne, 2010.

**MIR 18**

W. SZAIVERT, *Die Münzprägung der Kaiser Marcus Aurelius, Lucius Verus und Commodus (161/192)*. Moneta Imperii Romani 18, Vienne, 1989.

**MIR 36/43/44**

R. GÖBL, *Die Münzprägung der Kaiser Valerianus I / Gallienus / Saloninus (253-268), Regalianus (260) und Macrianus / Quietus (260-262)*. Moneta Imperii Romani 36/43/44, Vienne, 2000.

**MIR 47**

R. GÖBL, *Die Münzprägung des Kaisers Aurelianus (270-275)*. Moneta Imperii Romani 47, Vienne, 1993.

**Morrisson 1981**

C. MORRISSON, *Monnaies en plomb byzantines de la fin du VI<sup>e</sup> et du début du VII<sup>e</sup> siècle*. RIN 83, 1981, p. 119-130.

**Morrisson 1983**

C. MORRISSON, *The re-use of obsolete coins : the case of Roman imperial bronzes revived in the late fifth century*. In : BROOKE *et al.* 1983, p. 95-112.

**Morrisson 1993**

C. MORRISSON, *Les usages monétaires du plus vil des métaux : le plomb*. RIN 95, 1993, p. 78-101.

**Mostecky 1997**

H. MOSTECKY, *Münzen zwischen Rom und Byzanz. Studien zur spätantiken Numismatik*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université catholique de Louvain XCII – Numismatica Lovaniensia 16, Louvain-la-Neuve, 1997.

**Piningre et al. 2004**

J.-F. PININGRE, V. GANARD, P. BARRAL & É. BOËS, *Les nécropoles des âges du Bronze et du Fer de la forêt des Moidons et le site princier du Camp du Château à Salins (Jura)*. Paris, 2004.

**Porte 2011**

P. PORTE, avec des contributions de P. ALLARD, L. BIONDA, M. BOMPAIRE, L. BUCHET, P. COLUMEAU & P. PREVOST, *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge. Tome 2. Domaines ruraux et forteresses de hauteur*. Paris, 2011.

**Pottier 1983**

H. POTTIER, *Analyse d'un trésor de monnaies en bronze enfoui au VI<sup>e</sup> siècle en Syrie byzantine. Contribution à la méthodologie numismatique*. Cercle d'Études Numismatiques, Travaux 10, Bruxelles, 1983.

**Ravetz 1964**

A. RAVETZ, *The fourth-century inflation and Romano-British coin finds*. NC<sup>7</sup> IV, 1964, p. 201-231.

**RIC IV-2**

H. MATTINGLY, E.A. SYDENHAM & C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage. Volume IV. Part II. Macrinus to Pupienus*. Londres, 1938

**RIC IV-3**

H. MATTINGLY, E.A. SYDENHAM & C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage. Volume IV. Part III. Gordianus III-Uranus Antoninus*. Londres, 1949.

**RIC VI**

C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage. Volume VI. From Diocletian's Reform (A.D. 294) to the Death of Maximinus (A.D. 313)*. Londres, 1967

**RIC VIII**

J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage. Volume VIII. The Family of Constantine A.D. 337-364*. Londres, 1981

**RIC IX**

J.W.E. PEARCE, *The Roman Imperial Coinage. Volume IX. Valentinien I to Theodosius I*. Londres, 1951



**RIC X**

J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage. Volume X. The divided empire and the fall of the western parts AD 395-491*. Londres, 1994.

**Schneider 2008**

L. SCHNEIDER, Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne. Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise I<sup>ère</sup> entre Antiquité et Moyen Age (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles). In : MAZEL 2008, p. 69-95.

**Schulze-Dörrlamm 1999**

M. SCHULZE-DÖRRLAMM, Münzfibeln der Karolingerzeit. *ArchKorrBl* 29, 1999, p. 271-288.

**Steuer & Bierbrauer 2008**

H. STEUER & V. BIERBRAUER, *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*. Berlin – New York, 2008.

**Szaivert et al. (éd.) 2015**

W. SZAIVERT, N. SCHINDEL, M. BECKERS & KL. VONDROVEC (éd.), *TOYTO APECH TH XWPA. Festschrift für Wolfgang Hahn zum 70. Geburtstag*. Veröffentlichungen des Instituts für Numismatik und Geldgeschichte 16, Vienne, 2015, p. 453-459.

**Vondrovec 2015**

KL. VONDROVEC, Justierspuren auf spätromischen Buntmetallmünzen ? In : W. SZAIVERT et al. (éd.) 2015, p. 453-459.